sentinelle
1974 / 4

# Protecteur de la paix

## un rôle bien canadien

# "...ils ont marché sur les eaux..."

En avril et en mai, la crue des eaux atteignait un niveau record dans de nombreuses municipalités riveraines du Manitoba. En collaboration avec le pouvoir civil, nos Forces ont participé jour et nuit, à ce qui fut la plus vaste opération de sauvetage dans l'histoire de cette province.

Des hélicoptères ont été appelés sur place à partir des bases d'Edmonton, de Cold Lake, de Portage la Prairie et de Valcartier aux fins de surveillance et d'évacuation des sinistrés. Partout où la situation l'exigeait des militaires du *PPCLI* étaient transportés pour secourir et réconforter les sinistrés. Pendant qu'on évacuait plus de 1 000 Indiens de deux réserves situées à 75 milles au nord de Winnipeg, environ 200 hommes travaillaient sans relâche au sud de la même ville, à l'évacuation des gens et de leurs biens ainsi qu'au remplissage de sacs de sable.

Des opérations similaires effectuées dans diverses municipalités de la vallée de la Rivière Rouge ont nécessité la mobilisation de nombreux véhicules amphibies TTB pour le transport des troupes et des sinistrés.

En Saskatchewan, on mobilisa tout le personnel de la BFC de Moose Jaw pour la construction de digues, le remplissage de sacs de sable puis la surveillance et le transport par bateau. Regina et Moose Jaw ont été les centres les plus affectés de cette province.

Nous nous joignons au contre-amiral R.S. Stephens, commandant du Commandement de l'Instruction pour remercier tous ces militaires qui se sont dévoués corps et âme pour la collectivité tout en favorisant un climat de fraternité vraiment extraordinaire avec les autorités civiles.

**sentinelle**

RÉDACTEUR EN CHEF
Capitaine J. Dion

RÉDACTEUR
Lieutenant P. St-Onge

La revue SENTINELLE est publiée dix fois par année par les services d'information du Quartier Général de la Défense nationale, sous l'autorité du Chef de l'état-major de la Défense. Les opinions exprimées dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne doivent en aucune façon être considérées comme des prises de position officielles.

ABONNEMENTS.
Amérique du Nord, 1 an .....$2.50
Autres régions, 1 an.....$3.50
Adresser les commandes et la correspondance concernant les abonnements à Information Canada, Division de l'Edition, Ottawa, Ontario, K1A 0S9, Canada. Les commandes doivent être accompagnées d'un chèque ou mandat de poste établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

CORRESPONDANCE. Prière d'adresser la correspondance au Rédacteur en chef, Sentinelle, Ministère de la Défense nationale, Ottawa, Ontario, K1A 0K2, Canada.

PHOTOGRAPHIES. Prière d'adresser la correspondance concernant les photographies au Commandant, Services photographiques, Base des Forces canadiennes d'Ottawa Nord, Ottawa, Ontario, K1A 0K4, en mentionnant le numéro de l'exemplaire et celui de la page, ainsi que la position occupée par la photo sur la page concernée. Les commandes doivent être accompagnées d'un chèque ou mandat postal établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

IMPRIMEUR: Mortimer Ltée

| Grandeur | Noir Mat ou glacé | Couleur |
|---|---|---|
| 16" x 20" | $5.50 | $25.00 |
| 11" x 14" | $2.50 | $18.00 |
| 8" x 10" | $1.40 | $12.00 |
| 5" x 7" | $1.00 | $ 9.00 |
| 4" x 5" | $0.70 | $ 5.00 |

*Le cap. J.E.G. Côté, à g., et le capt. T. Haney, à d., enregistrent quelques notes; tandis que le sgt M. Mikkola du contingent finlandais les observe. Tous trois sont membres de la Sûreté à la FUNU.*

## LA PAIX:

## UN HÉRITAGE CANADIEN

**Pendant que l'on essaie avidement d'élargir le champ des connaissances humaines, fuyant en quelque sorte l'accablante réalité d'une terre asséchée et déchirée par l'avidité de ses habitants, des hommes s'affirment, qui concrétisent la lueur d'espoir de voir un jour, l'homme se respecter soi-même dans un monde de paix. Le Canada jouit d'un climat propice à l'élaboration et à la conservation de la paix, et tous les nôtres qui servent, cette noble cause tant ici qu'à l'étranger, représentent le meilleur gage de notre santé nationale.**

**A chacun de ces hommes conscients de la valeur de leur rôle qui font passer "le devoir avant tout", nous dédicaçons cette édition, désirant ainsi leur rendre le plus grand hommage et leur témoigner notre plus sincère admiration.**

## SOMMAIRE

2 ". . . ils ont marché sur les eaux"
4 Nos militaires à l'O.N.U.
6 Une formule pour les opérations de maintien de la paix
8 La 2e FUNU
14 Les Nations Unies en Inde et au Pakistan
16 Médailles de la paix
18 Livres
20 Les motocyclistes du 5e Bataillon
21 Devoir avant tout
27 Les Nations Unies au Proche-Orient
29 Tour d'horizon
30 Dialogue

# NOS MILITAIRES À L'O.N.U.

par le capt. geof haswell
photos: sgt roger patry

"Je suis bien placé pour voir ce qui se passe ici" dit le sergent Bob Hubbard qui s'empresse d'ajouter: "Il y a souvent une très grande différence entre ce qui se passe sous vos yeux et ce qui est raconté, le lendemain, dans les journaux".

L'affectation du sergent Hubbard et de son patron le lieutenant-colonel Don Harrison à la mission permanente du Canada auprès des Nations Unies à New York, constitue pour ces deux militaires une expérience des plus intéressantes qui englobe les plaisirs et les difficultés de la vie quotidienne dans l'une des plus grandes villes du monde, ainsi que l'exécution d'une tâche particulièrement enrichissante.

Le moins qu'on puisse dire est que le travail en milieu diplomatique est tout à fait différent de celui que l'on fait habituellement dans les Forces canadiennes. Du point de vue géographique, le champ d'action s'élargit de l'échelle régionale ou nationale à l'échelle internationale. Le raisonnement quitte le monde militaire pour s'étendre au domaine politico-militaire global, et l'on a affaire à des collègues qui sont des experts provenant de plusieurs ministères au lieu d'un seul. C'est là, en quelques mots, l'ambiance dans laquelle ces deux militaires font oeuvre utile. Pour occuper ce poste, ils ont été mis en disponibilité et détachés auprès du ministère des Affaires extérieures.

L'exercice de nouvelles fonctions exige toujours une certaine période d'adaptation. Le poste qu'occupe le lieutenant-colonel Harrison en qualité de conseiller militaire auprès du représentant permanent du Canada aux Nations Unies, comprend des activités d'ordre militaire, mais il porte également sur des domaines complètement différents. "J'ai dû lire abondamment afin de me documenter dans tous ces domaines", déclare le lieutenant-colonel Harrison.

Le sergent Hubbard, qui exerce les fonctions de commis d'administration, manie un flot continu de documents qui circulent dans les deux sens entre les autres missions canadiennes, les Nations Unies et les divers services intéressés du ministère des Affaires extérieures et du Ministère de la Défense nationale à Ottawa. "Il m'a fallu quelques mois", dit-il, "pour découvrir quels étaient les organismes à Ottawa qui avaient besoin de connaître ces documents." Les seules sources de renseignements à sa disposition n'ont été en effet qu'un carnet portant quelques instructions laconiques et une période de trois jours passée en compagnie de son prédécesseur. Ce poste est le premier que le sergent Hubbard occupe auprès des Nations Unies. Le lieutenant-colonel Harrison, lui, avait déjà occupé plusieurs postes de ce genre à New York et en campagne. En 1961, cet officier supérieur a été affecté en qualité de conseiller en matières d'aviation, dans le service de l'attaché militaire, auprès du Secrétaire général. Il avait auparavant participé à diverses opérations, incluant des missions de vol effectuées en Corée en 1950 ainsi que l'exercice des fonctions de chef des transports aériens au Congo en 1960. De plus, l'expérience que le colonel a acquise au Moyen-Orient, tout d'abord au cours de la Seconde guerre mondiale, et plus tard au cours d'une permutation avec des officiers de la *RAF*, lui a été d'un secours inestimable, en particulier récemment au cours de la mise sur pied et du contrôle de la deuxième opération de la Force d'urgence des Nations Unies.

Pendant les sessions de l'Assemblée générale, qui durent de septembre à décembre, les membres de la Mission canadienne permanente sont surchargés de travail. Vu leur petit nombre, ils reçoivent des renforts en personnel venant d'Ottawa. L'ouverture des hostilités au Moyen-Orient en octobre 1973 amena un renouveau d'activité, accompagné de toute l'excitation et du sentiment de faire oeuvre utile que chacun ressentait au plus profond de lui-même. Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, effectua quelques visites en vue de consultations urgentes, et une équipe d'experts militaires fut envoyée pour définir les tâches communes de logistique incombant aux Forces canadiennes et polonaises du maintien de la paix.

Au cours de cette période d'activité fébrile, le lieutenant-colonel Harrison assista à des réunions, conféra avec d'autres experts militaires et rédigea des comptes rendus pour Ottawa, ce qui ne manqua pas d'apporter un surcroit de travail au sergent Hubbard.

En plus du contrôle des opérations de la Force d'urgence des Nations Unies, de celles du maintien de la paix et des missions d'observation, le colonel assiste également aux sessions du Conseil politique spécial pendant les sessions de l'Assemblée générale, siège à l'Agence de travaux et de secours pour les réfugiés palestiniens, ainsi qu'aux comités d'étude de la situation militaire à Chypre, en Indochine, de l'énergie atomique, de contrôle des armements et de désarmement. Le lieutenant-colonel Harrison a aussi dirigé diverses activités, intéressant le continent africain, pendant l'absence de l'un des officiers détachés au ministère des Affaires extérieures qui avait été envoyé en Indochine pour une période de six mois.

"Je rassemble tous les renseignements que je peux au cours des discussions que j'ai aux Nations Unies, ainsi qu'avec mes homologues des autres missions, et je les transmets à Ottawa" déclare le lieutenant-colonel Harrison. A ces renseignements viennent s'ajouter ceux qui proviennent de nos ambassades réparties de part le monde; des décisions sont prises et des instructions sont diffusées. "Nous formulons également notre opinion dans les domaines où nous sommes le mieux qualifiés" ajoute le colonel.

Le lieutenant-colonel Harrison assiste aux délibérations du Comité spécial des opérations de maintien de la paix dont

fait partie le Canada en qualité de membre actif depuis sa fondation en 1965. De l'avis du colonel, ce comité est semblable aux autres: "l'essentiel du travail s'effectue en dehors". On examine le programme de chaque réunion, et les décisions, quant à la position à adopter, sont prises à l'avance. Les participants font connaître officiellement leur position au cours de la session, et un accord intervient (ou n'intervient pas), sur chaque point particulier.

La journée de travail normal de la mission se termine à 17h15, mais en raison de la nature de certains travaux, particulièrement au cours des sessions de l'Assemblée générale, le travail se prolonge parfois tard dans la soirée. Le lieutenant-colonel Harrison doit d'ailleurs être disponible à tout moment, en particulier en cas de crise lorsque l'ambassadeur a besoin de ses services. "Six rues seulement séparent mon logement de la mission, et pour la première fois de ma vie je peux marcher pour retourner chez moi, c'est formidable . . .", dit-il. Le sergent Hubbard, par contre, prend une heure pour effectuer un trajet de 20 milles, avant de rejoindre son appartement où l'attendent sa femme et ses trois enfants. Il s'est évité cependant, de longues heures de recherche en occupant le même appartement que son prédécesseur. Son indemnité de service à l'étranger couvre seulement en partie les dépenses supplémentaires auxquelles il doit faire face en cet endoit où le coût de la vie est élevé. "Ce serait mieux si, au lieu de m'approvisionner dans le commerce local, je pouvais bénéficier des avantages offerts par les bases" déclare-t-il. Il estime qu'à Ottawa, sa situation financière était supérieure, même sans le bénéfice de l'indemnité de service à l'étranger.

Par contre, le colonel a des relations sociales particulièrement nombreuses parmi les membres des Nations Unies en raison de son poste à la mission. "Le fait de ne pas avoir de jeunes enfants à la maison nous permet de mieux apprécier ces relations" dit-il. Sa fille fréquente une université au Canada et son fils qui s'était marié au cours du séjour que son père avait effectué précédemment aux Nations Unies, vit près de New York. Comme dans toutes les grandes villes, certains secteurs ne sont pas très sûrs, mais le colonel et le sergent le savent et évitent de s'y rendre. Jusqu'à présent, ni l'un ni l'autre ne s'est trouvé dans une situation déplaisante.

**Une réunion hebdomadaire au siège des Nations Unies**

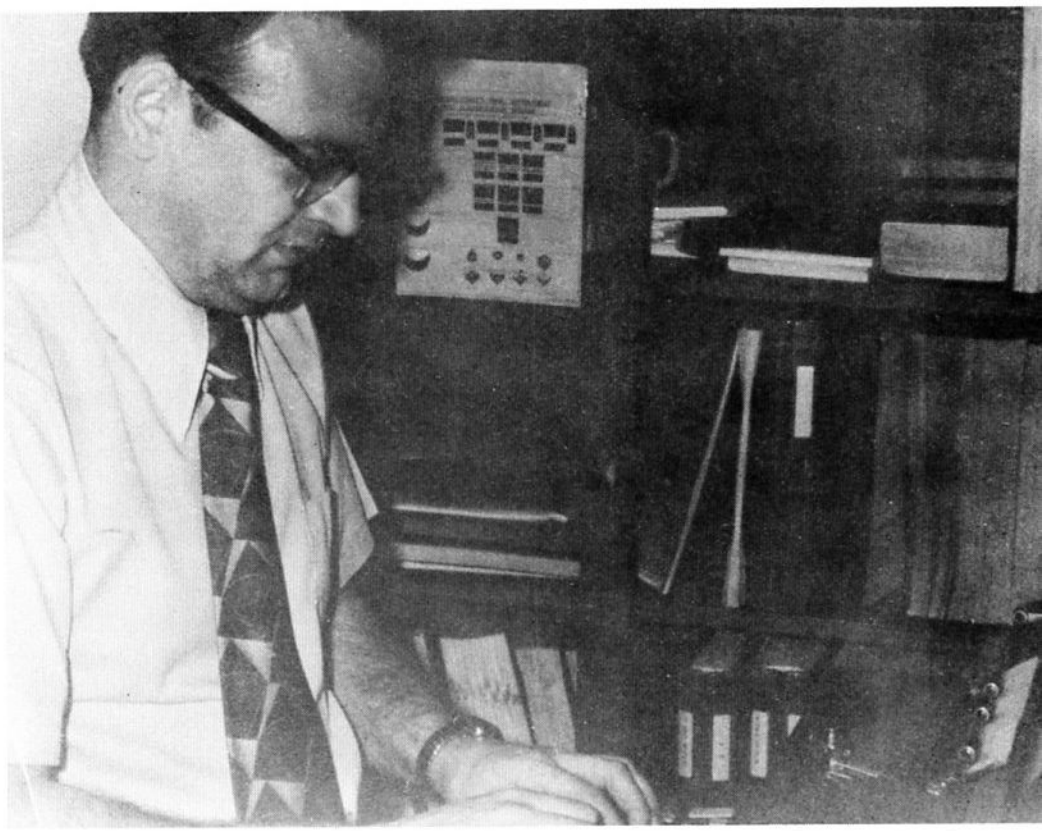

**Le sgt B. Hubbard effectue quelques tâches administratives. (ICS 74-120)**

# Une formule
## pour les opérations de maintien de la paix

par le capt. geof haswell

"Des résolutions et des questions politiques de nature plus générale font actuellement l'objet de nos délibérations, mais je suis convaincu que ces dernières ne seront, en grande partie, que pure spéculation si, au départ, elles ne tiennent pas compte de l'expérience des militaires canadiens sur lesquels repose présentement le fardeau de la participation aux opérations de maintien de la paix.

"En ce qui regarde l'opération présentement en cours (2e FUNU), les avis et les impressions dont les membres de notre délégation peuvent nous faire part s'avèrent une source précieuse de renseignements qui nous permettent d'évaluer plus sûrement les conséquences qu'une opération de ce genre peut comporter pour le Canada."

Voilà quelques-uns des propos tenus par le représentant permanent du Canada aux Nations Unies, l'ambassadeur Saul F. Rae. Avec ses collaborateurs il a pris une part active non seulement aux études et délibérations sur les opérations de maintien de la paix qui ont été rendues nécessaires par la récente crise au Moyen-Orient, mais depuis déjà quelques années, il collabore également avec les autres membres des Nations Unies à la mise au point d'une formule universelle applicable aux opérations de maintien de la paix.

C'est là une activité dont les résultats peuvent affecter non seulement les membres de l'actuelle délégation canadienne à la 2e FUNU, mais aussi les participants aux futures opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

"Nous savons pertinemment que certaines des opérations de maintien de la paix auxquelles le Canada a participé, depuis la création de l'O.N.U., ont souffert du même mal endémique: l'improvisation.

"A l'instar de plusieurs autres gouvernements qui ont traditionnellement participé aux opérations de maintien de la paix, nous avons eu l'impression que le moment était venu de tenter d'établir des règles fondamentales définitives qui permettraient d'accroître l'efficacité des opérations de ce genre."

L'occasion s'est présentée en 1965, et l'O.N.U., se fondant sur les motifs invoqués ci-dessus par M. Rae, a chargé un comité spécial d'étudier les opérations de maintien de la paix. Connu sous le nom de Comité des 33, il relève de l'Assemblée générale et se compose de représentants de 33 pays. Il y a, au sein de ce comité, un petit Groupe de travail de 13 membres, soit un représentant de chacun des quatre Grands: les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne et la France, ainsi que de neuf puissances moyennes, dont le Canada.

Pendant la récente crise au Moyen-Orient, ce comité a indirectement assisté le Conseil de sécurité en lui fournissant des directives d'orientation, approuvées antérieurement, pour la création d'une seconde FUNU.

La même situation s'était déjà présentée il y a plusieurs années, alors que les pourparlers au sein du comité étaient pratiquement dans une impasse et que plusieurs pays siégeant à l'Assemblée générale exprimaient leur mécontentement devant le peu de progrès réalisé par le comité. Mais il faut bien admettre que les objectifs qu'il s'était fixés n'avaient rien d'ordinaire et auraient posé un défi même à un Solon ou à un Justinien. En effet, codifier les principes destinés à régir les opérations de maintien de la paix et mettre en place les institutions et les méthodes nécessaires à leur mise en application rapide et efficace, n'ont pas été sans amener des interprétations divergentes de la Charte des Nations Unies, et ont même résulté en une confrontation ouverte entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique.

Au sujet des premières années d'existence du comité, l'ambassadeur Rae remarque: "Les délibérations tendaient vers l'abstraction. Les Russes jouaient la carte de l'importance du Conseil de sécurité et soutenaient que cet organisme devait assumer le contrôle total des opérations de maintien de la paix de l'O.N.U., particulièrement dans le domaine des décisions générales portant sur les politiques et les activités opérationnelles quotidiennes.

"D'autre part, la thèse américaine, tout en reconnaissant l'autorité du Conseil de sécurité dans le domaine du maintien de la paix, n'admettait pas qu'il soit fait appel aux pouvoirs de l'Assemblée générale. Mais, en pratique et en raison du désaccord entre les membres du Conseil de sécurité, c'est à l'Assemblée générale qu'il a incombé, en 1952 et en 1956, de prendre les décisions relatives aux opérations de maintien de la paix."

"Ce manque d'unanimité a empêché la prise de décisions sur plusieurs questions fondamentales, notamment la délimitation des responsabilités du Conseil de sécurité et du Secrétaire général et, ce qui est peut-être encore plus grave, le mode de financement des opérations de maintien de la paix."

Après une série d'études sur les expériences antérieures de l'O.N.U. avec des forces de maintien de la paix et des missions d'observateurs militaires, on a tenté de construire des modèles, l'un pour les missions d'observation et l'autre pour les opérations de maintien de la paix, qui pourraient être utilisés efficacement lors de futures opérations. Mais devant la complexité des facteurs en cause et en raison même du fait que chaque nouvelle opération comporte une foule de caractéristiques particulières et imprévisibles, la délégation canadienne a considérablement modifié la façon d'aborder le problème lors de la présentation d'un document de travail par M. Rae, en octobre 1972.

"Nous nous sommes efforcés de débloquer la situation et de stimuler le débat en y introduisant des idées nouvelles.

"Le Groupe de travail a établi une série complète de catégories ou d'attributions sur lesquelles nous avons tenté de faire l'unanimité au sein du comité, et, à mon avis, nous avons remporté une certaine mesure de succès.

"Par exemple, nous avons étudié la

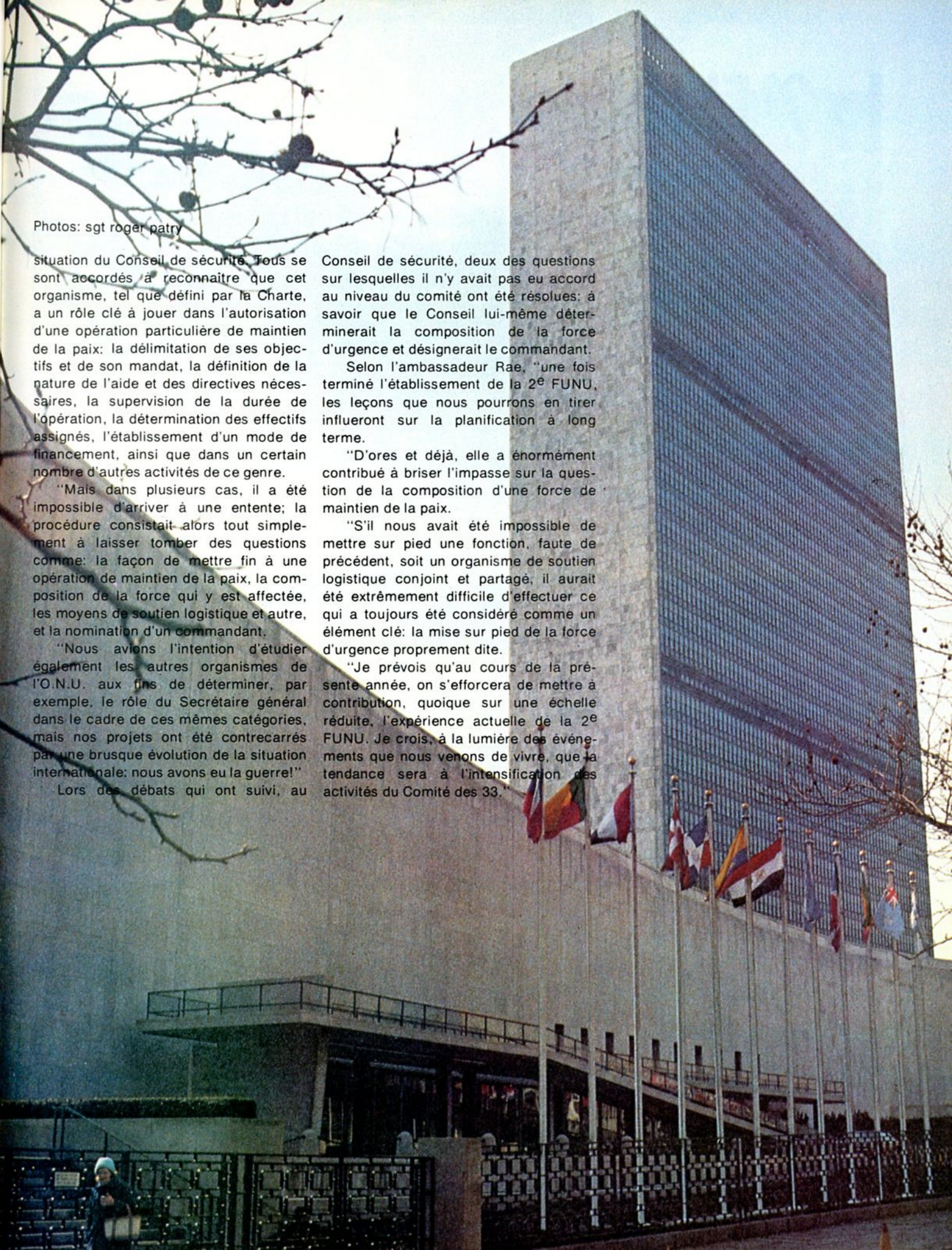

Photos: sgt roger patry

situation du Conseil de sécurité. Tous se sont accordés à reconnaître que cet organisme, tel que défini par la Charte, a un rôle clé à jouer dans l'autorisation d'une opération particulière de maintien de la paix: la délimitation de ses objectifs et de son mandat, la définition de la nature de l'aide et des directives nécessaires, la supervision de la durée de l'opération, la détermination des effectifs assignés, l'établissement d'un mode de financement, ainsi que dans un certain nombre d'autres activités de ce genre.

"Mais dans plusieurs cas, il a été impossible d'arriver à une entente; la procédure consistait alors tout simplement à laisser tomber des questions comme: la façon de mettre fin à une opération de maintien de la paix, la composition de la force qui y est affectée, les moyens de soutien logistique et autre, et la nomination d'un commandant.

"Nous avions l'intention d'étudier également les autres organismes de l'O.N.U. aux fins de déterminer, par exemple, le rôle du Secrétaire général dans le cadre de ces mêmes catégories, mais nos projets ont été contrecarrés par une brusque évolution de la situation internationale: nous avons eu la guerre!"

Lors des débats qui ont suivi, au Conseil de sécurité, deux des questions sur lesquelles il n'y avait pas eu accord au niveau du comité ont été résolues: à savoir que le Conseil lui-même déterminerait la composition de la force d'urgence et désignerait le commandant.

Selon l'ambassadeur Rae, "une fois terminé l'établissement de la 2e FUNU, les leçons que nous pourrons en tirer influeront sur la planification à long terme.

"D'ores et déjà, elle a énormément contribué à briser l'impasse sur la question de la composition d'une force de maintien de la paix.

"S'il nous avait été impossible de mettre sur pied une fonction, faute de précédent, soit un organisme de soutien logistique conjoint et partagé, il aurait été extrêmement difficile d'effectuer ce qui a toujours été considéré comme un élément clé: la mise sur pied de la force d'urgence proprement dite.

"Je prévois qu'au cours de la présente année, on s'efforcera de mettre à contribution, quoique sur une échelle réduite, l'expérience actuelle de la 2e FUNU. Je crois, à la lumière des événements que nous venons de vivre, que la tendance sera à l'intensification des activités du Comité des 33."

# La 2e FUNU

par le capt. geof haswell
photos: cap. m.d. johnson

"Je ne puis vous dire à quel point j'étais heureux lorsque j'ai appris la venue des Canadiens", déclarait en décembre dernier le commandant de la Force d'urgence des Nations Unies, le lieutenant-général Ensio Siilasvuo. "Et maintenant qu'ils sont ici, je m'aperçois qu'ils sont même allés au-delà de ce à quoi je m'attendais", s'empresse-t-il d'ajouter. Le commandant finlandais s'est déclaré être très impressionné: "Les Canadiens parviennent à combiner une certaine désinvolture avec un sens de l'organisation et de la discipline particulièrement développé; c'est, semble-t-il, la manière canadienne".

Ces remarques élogieuses ont été méritées. En effet, elles sont le fruit du travail diligent accompli par plus de 1 000 hommes au Moyen-Orient qui savent maintenir la réputation enviée que

**A droite, l'officier commandant de la FUNU, le lt-gal Siilasvuo, escorté de policiers militaires canadiens, rencontre les journalistes au Km 101. (MEC 73-93)**

**Ci-dessous, le camp Chams au Caire. (MEC 73-85)**

Ci-dessous, rencontre de l'honorable John Diefenbaker avec les chefs du contingent canadien, le col. G. Simpson et le brig.-gal D. Holmes.

A droite, l'effort soutenu déployé par les cuisiniers lors de la phase initiale a grandement contribué à l'amélioration des conditions de vie au camp Chams. (MEC 73-86)

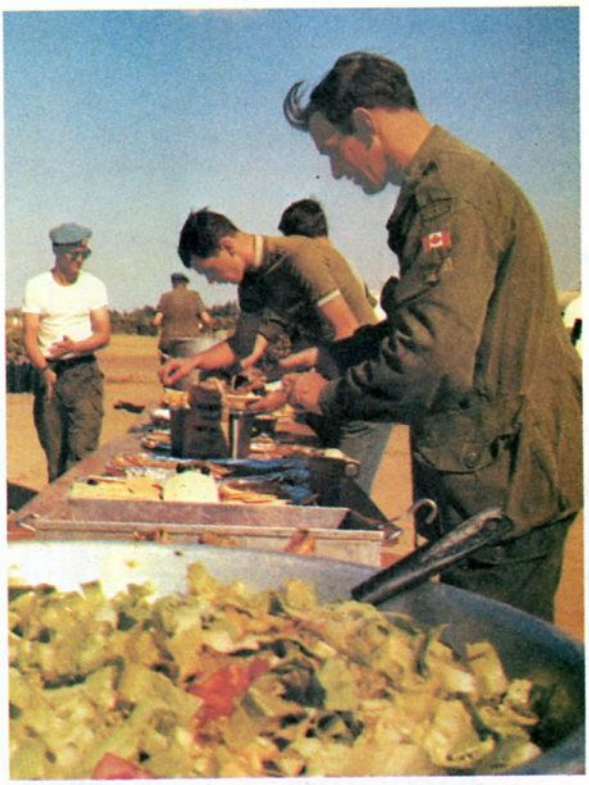

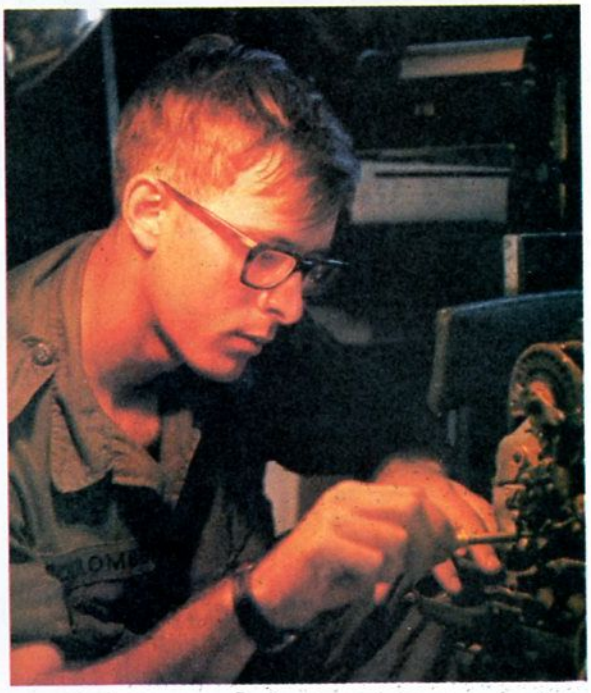

A gauche dans l'ordre habituel, les capt. B. Arnold et J. Pitts et le lt G. Graham, tous membres de la 116e Unité de Transport aérien. (MEC 74-170)

Ci-haut, le sol. P. Coulombe répare l'équipement du centre des communications. (MEC 73-73)

Port Saïd
Canal de Suez
El Kantara
La force tampon de l'O.N.U.
ÉGYPTE
SINAÏ
(Occupé par Israël en 1967)
Ismaïlia
El Tasa
Petite force égyptienne
Petite force israélienne
Km.101
Le Caire
Passage Giddi
Suez
Passage Milta
Adabiya

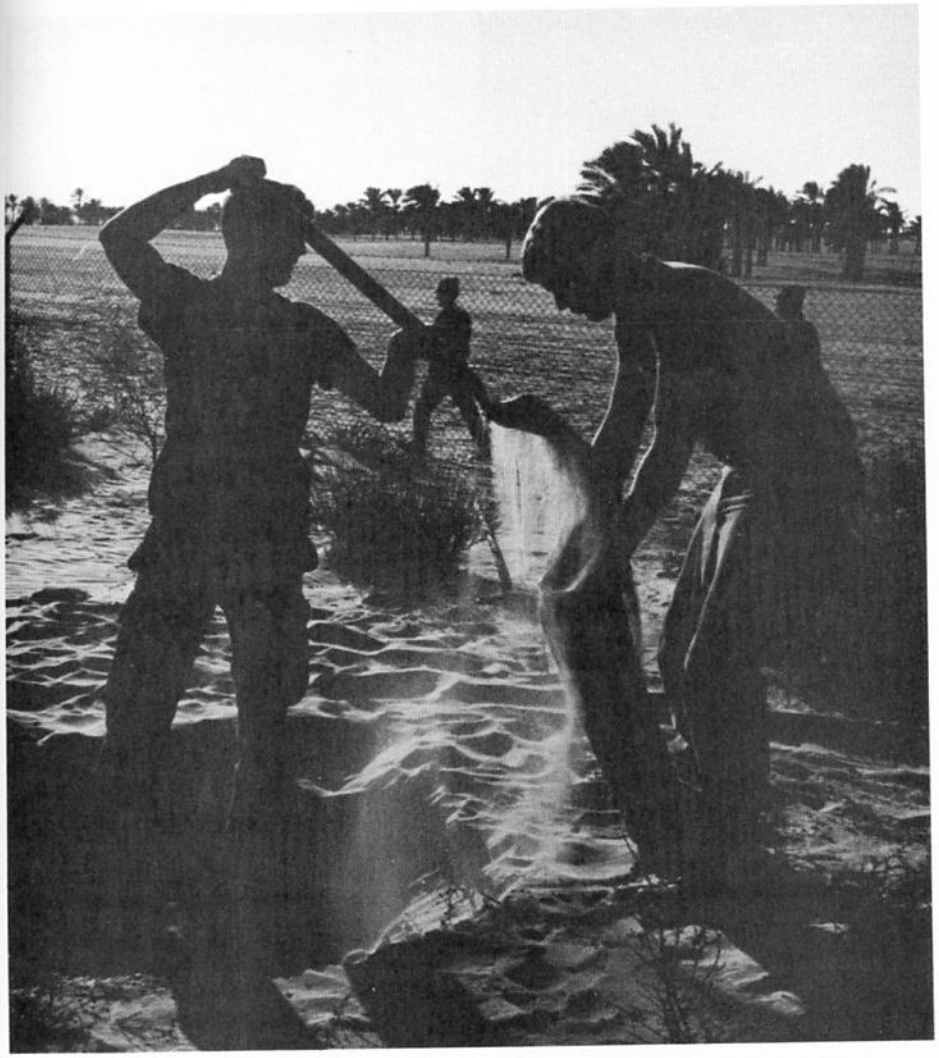

Des techniciens en communications remplissent des sacs de sable à Rabah. (ME 73-95)

Des joueurs d'échecs du camp Chams; de g. à d., le sol. J.C. Turner, le cap. D.H. Ulrich et le sol. K.G. Macdonald. (ME 74-21)

le Canada a acquise en matière de maintien de la paix.

Cette participation canadienne à la 2e Force d'urgence des Nations Unies remonte au début de novembre avec l'arrivée au Caire d'un échelon précurseur, placé sous le commandement du brigadier-général Douglas S. Nicholson, qui a procédé à l'évaluation des besoins logistiques d'une force de maintien de la paix de 7 000 hommes.

Alors qu'on élaborait le rapport pour le lieutenant-général Siilasvuo, les débats se poursuivaient au siège des Nations Unies, à New York, sur le partage des responsabilités entre le Canada et la Pologne. Un accord conclu le 25 novembre fixa de façon précise les tâches incombant à chacun: Le Canada fournirait les moyens de communications, le ravitaillement, les transports aériens, les services et le contrôle des déplacements ainsi que l'entretien de l'équipement de fabrication occidentale. La Pologne fournirait les services de génie et les services médicaux, ainsi que le transport et l'entretien de l'équipement en provenance de l'Europe de l'Est. Le Canada serait chargé, de plus, d'assurer le service postal, à l'exception de celui du contingent polonais.

Même avant que les négociations ne prennent fin, des troupes et de l'équipement canadiens avaient déjà été envoyés au Caire par avions *Hercules* et *707*.

**Le camp Chams**

Le camp Chams, installé sur le champ de courses situé à Héliopolis dans la banlieue du Caire, sert de quartier général aux contingents canadiens et polonais. Ce champ de courses ne comprenant aucun édifice fermé, les Canadiens ont été contraints, pendant que l'on montait des tentes pour 16 hommes sur la bande de gazon située entre les tableaux d'affichage et la piste, de faire leur lit devant les guichets de paris situés sous la grande estrade.

Ce champ de courses avec son gazon, ses buissons et ses quelques arbres était quand même préférable au terrain de basket-ball sablonneux de l'Ecole militaire égyptienne toute proche où les troupes finlandaises, irlandaises, suédoises et autrichiennes, avaient établi leur campement alors qu'elles se rendaient sur la ligne de cessez-le-feu du canal de Suez.

Cependant, bien du travail restait à effectuer avant de faire de l'endroit une place où l'on pouvait vivre. Les soldats, torse nu, enfoncèrent des piquets de

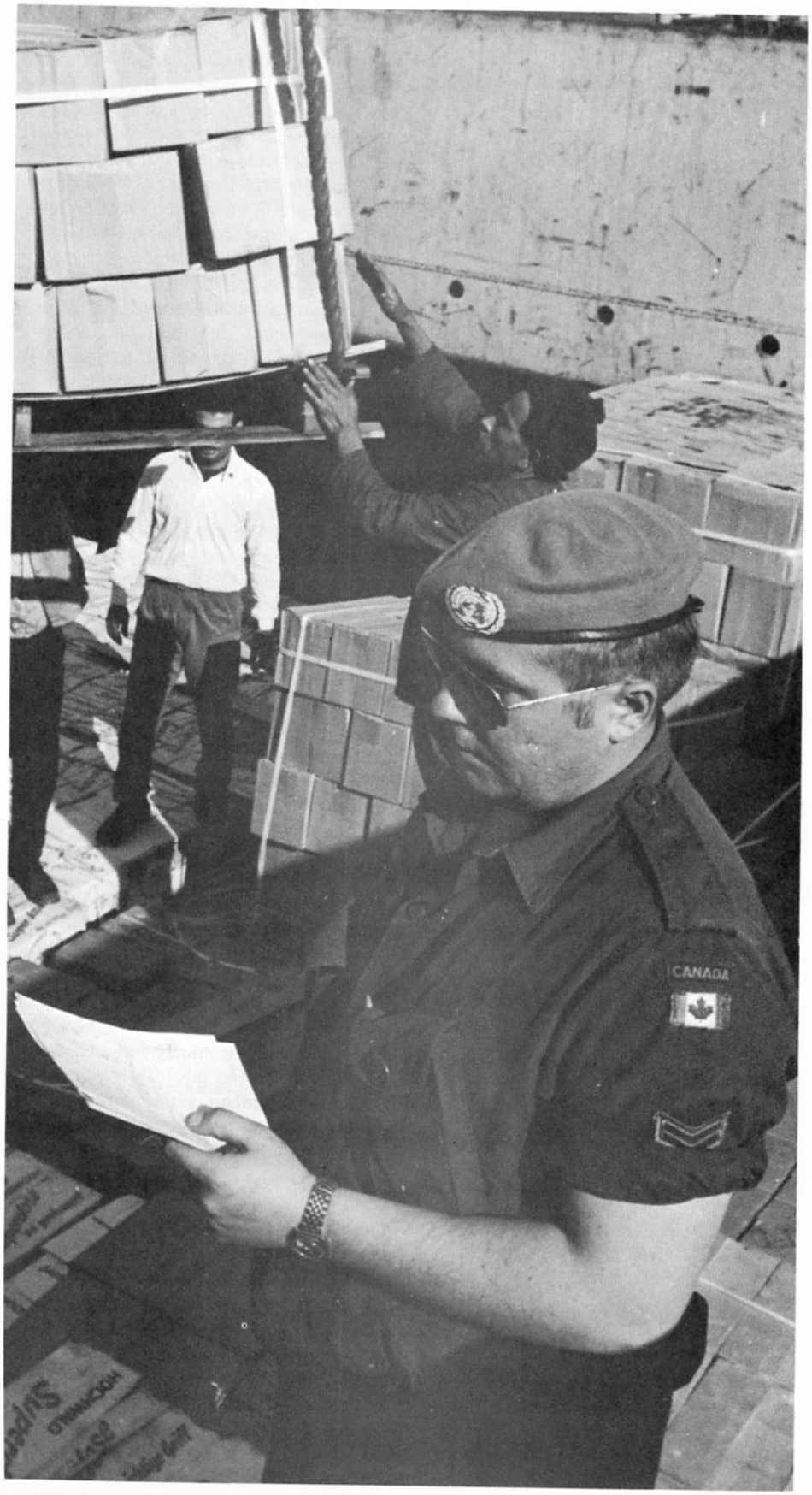


**Le cap. R. Putnam supervise le déchargement du matériel de la FUNU à Alexandrie.**

tentes à longueur de journée, déchargèrent des camions et entassèrent des approvisionnements.

La première unité qui parvint à s'organiser et à fonctionner fut la cuisine roulante. Tout au début, les cuisiniers ont improvisé des repas à l'aide de rations et ont peu à peu amélioré l'ordinaire par des achats locaux de légumes, d'oeufs et de viande ainsi que par quelques rations en provenance d'Allemagne.

Ce dur et long labeur accompli par ces hommes, avec des moyens souvent restreints, leur a valu maintes félicitations. Comme le mentionne l'un des rapports adressé au QGDN: "On ne saurait trop les complimenter sur les qualités professionnelles et le sens du devoir dont ils ont fait preuve dans leurs efforts pour faire du camp Chams un endroit plus salubre.

Peu de temps après, le quartier général de la Force d'urgence des Nations Unies était établi, et le brigadier-général Nicholson était nommé chef des services logistiques. Une quarantaine de Canadiens y ont été affectés pour guider et contrôler les diverses fonctions logistiques et établir les communications avec le Caire, New York, Genève, Jérusalem et les unités des Nations Unies en campagne, pour le commandant et son état-major.

En plus du travail accompli au quartier général, la 73e Unité canadienne de transmissions a installé un centre de transmissions au camp Chams, établissant la liaison entre le contingent, le Canada et les unités en campagne, ainsi qu'un réseau téléphonique local qui a nécessité la pose de lignes d'environ 40 milles de long.

L'élément logistique du contingent canadien, la 73e Unité canadienne des services, a mis sur pied des compagnies d'entretien et d'approvisionnement ainsi qu'une section de contrôle des déplacements et une section postale au camp

Chams. Elle a ensuite réussi à se prévaloir d'un entrepôt situé à Alexandrie, leur permettant de stocker les rations arrivant par bateau.

L'Egypte se trouvait alors, toujours en pleine guerre, et les mesures de sécurité étaient particulièrement sévères dans le pays, ce qui ne manquait pas d'occasionner quelques difficultés pour se rendre à l'aérodrome du Caire où arrivaient et où étaient déchargés tous les appareils destinés à la Force d'urgence. Avec le temps, les difficultés s'amenuisèrent, et on procéda à des opérations de renforcement des approvisionnements.

Les déplacements à l'extérieur du Caire n'étaient pas autorisés, et des laissez-passer étaient exigés pour franchir des postes de contrôle.

**Dans la ville de Suez**

Les déplacements des Canadiens vers les postes avancés ont débuté vers la mi-novembre par l'envoi d'une équipe de techniciens en télécommunications dans la ville de Suez. A la mi-décembre, quelque 70 Canadiens se trouvaient sur des positions situées le long de la ligne du front.

Des camions incendiés jonchaient les abords de la route de Suez qui passe au milieu des positions égyptiennes et israéliennes. Seul le personnel de la Force d'urgence était autorisé à y circuler.

Les Canadiens meublaient leurs temps libres en se promenant dans les magnifiques jardins de leurs villas, situées entre les lignes égyptiennes et israéliennes où les échanges de coups de feu étaient fréquents.

La ville de Suez, qui comptait autrefois 50 000 habitants, était à moitié en ruines et se trouvait sans eau ni électricité. L'eau dont les Canadiens se servaient avait été transportée par avion avec les premiers transports de troupe venant du Canada.

Le champ de mines interdisant l'entrée de leur campement, les nuages de mouches et l'atmosphère tendue qui planait sur la ville, constituaient des raisons suffisantes pour persuader les Canadiens de ne pas quitter leur enceinte et d'écouter la musique de "danse du ventre" que leur transmettaient leurs appareils radio, le tout par une chaleur de 85°F..

A Rabah, dans le territoire occupé par les Israéliens sur la rive est du canal, les Canadiens logeaient sous la tente et menaient une vie acceptable dans un confort relatif, exception faite toutefois, de la température qui dépassait 90° certains après-midi pour retomber la nuit dans les 40°. En dehors des heures de service, la lecture, le volley-ball ou les baignades en Méditerranée rendaient les temps libres plus agréables.

Dans l'enceinte des Nations Unies située sur les bords du lac Great Bitter à Ismaïlia, les Canadiens occupent huit pièces d'un édifice qui a conservé son toit et qui fait partie d'un ensemble moderne de 17 immeubles à cinq étages.

D'autres spécialistes des communications, des déplacements, du contrôle et de l'approvisionnement ont peu à peu occupé d'autres postes à Ashqelon, dans le désert du Sinaï, et aux aérodromes d'Ashdod et de Lod en Israël.

**Les éléments Air**

La 116e Unité de transport aérien est entrée en opération le 11 janvier, avec l'exécution de vols d'approvisionnement des Nations Unies depuis Chypre. L'unité qui comprenait quelque 40 techniciens avait reçu son premier appareil *Buffalo* deux jours auparavant. Un second, reçu peu de temps après, vint compléter la flotte de transport. L'affectation de trois hélicoptères *Twin Huey* est prévue pour satisfaire aux besoins en ravitaillement sur courtes distances.

La phase initiale de l'opération étant terminée et tous les hommes étant à pied d'oeuvre avec leur équipement, la Force d'urgence des Nations Unies commençait à s'habituer à sa tâche, lorsque les premiers militaires du contingent canadien se préparèrent à retourner au Canada. Cette opération de roulement sera échelonnée sur plusieurs mois jusqu'en juin.

**Zone tampon**

Le 14 janvier, l'Egypte et Israël signaient un accord de désengagement prévoyant que deux bandes de territoire demeureraient occupées par des forces restreintes de chaque belligérant et seraient séparées par une zone tampon occupée par les troupes des Nations Unies, le tout se trouvant sur la rive Est du canal de Suez dans le désert du Sinaï.

La signature de l'accord de désengagement amena le QG des Nations Unies à se rapprocher de la zone tampon, et à s'installer dans une ancienne base britannique abandonnée, d'Ismaïlia, à environ 86 milles au Nord-Ouest du Caire. Après avoir inspecté les lieux, le brigadier-général Donald Holmes, nouveau chef des opérations logistiques de la Force d'urgence des Nations Unies et commandant du contingent canadien, déclarait: "Nous y trouverons toutes les installations dont nous avons besoin, y compris une piste de 4 000 pieds pour nos avions".

La base portait les cicatrices de combats terrestres et aériens. Plusieurs édifices avaient perdu leur toit et avaient vu leurs vitres voler en éclats lors des explosions. "Si les Nations Unies disposaient des crédits, des effectifs et du temps nécessaires", disait le brigadier-général Holmes "nous pourrions la remettre en état en un an."

Lorsque débuteront les opérations de remise en état d'Ismaïlia, les Canadiens quitteront la grande tribune, les guichets et les loges du champ de courses du Caire, à Chams, qu'ils ont déjà eu trop le loisir d'apprécier depuis leur arrivée en Egypte en novembre dernier.

# Les Nations Unies en Inde et au Pakistan

par le maj. j.r. liss

Avez-vous déjà monté un yak ou traversé un torrent glacé de montagne en vous cramponnant à un pont pour piétons fabriqué de lianes entrelacées et qui se balance à tous les vents? Avez-vous déjà été tiré, à force de bras, au-dessus d'un torrent bouillonnant alors que vous preniez place dans une gondole suspendue, entre deux amoncellements de pierres, à un câble qui menaçait de se rompre à tout moment? Avez-vous déjà eu l'impression que le diable vous suivait pas à pas alors que, par une chaleur infernale, vous faisiez l'ascension d'un étroit sentier au flanc d'une montagne?

Si vous n'êtes pas parmi les heureux élus, vous pouvez vous consoler en pensant que chaque année ce sont là quelques-uns des passe-temps favoris auxquels se livrent quelques Canadiens, c'est-à-dire la demi-douzaine d'officiers qui se relaient annuellement au sein du Groupe des observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan (GOMNUIP).

Tous les membres de ce groupe nouent des liens d'amitié et de collaboration très étroits et les officiers choisis sont assurés d'un tour de service d'une année ou davantage. Tout au long de leur séjour, ils auront l'occasion d'être stationnés à différents postes le long des deux côtés de la ligne de cessez-le-feu, entre l'Inde et le Pakistan, en fait sur ce qui était autrefois la frontière de l'Etat du Cachemire. Cette ligne commence dans les monts Himalaya et s'étend jusqu'au désert du Gobi. Les observateurs qui aujourd'hui suent sang et eau dans les sables torrides du désert peuvent, dans un mois, se retrouver en flanc de montagne, à dos de yak ou à pied, à une altitude de 18 000 pieds.

En plus du Canada, un certain nombre de pays fournissent des observateurs militaires. L'un d'entre eux est nommé commandant d'un poste habituellement situé au sein du périmètre d'une unité militaire importante. Bien que représentant les Nations Unies, ces observateurs travaillent de concert avec les forces militaires locales.

L'environnement, de même que les conditions de vie, ne sont pas sans vous laisser certains souvenirs impérissables.

Si vous êtes originaire du sud de l'Italie, vous aimez votre curry bien chaud avec beaucoup de sauce chili et de poivre rouge broyé, mais si vous êtes Canadien, yeck! Dans un poste en campagne, il est parfois nécessaire de faire appel à un médiateur pour régler des petits différends de ce genre.

Lorsque, au risque de vous tordre le cou, vous avez grimpé jusqu'à 16 000 pieds afin de visiter un avant-poste, et que vous apercevez, à quelques milliers de pieds plus bas, un *Caribou* ou un *Twin Otter* qui survole la vallée, vous commencez à vous demander qui serait, en toute justice, le plus admissible aux indemnités de vol. Mais vous ne pouvez garder rancune au pilote, car vous savez qu'il vous apporte votre bière et votre courrier.

Après avoir marché toute la journée pour atteindre un avant-poste, vous aimeriez bien pouvoir roupiller, mais l'officier hindou ou pakistanais que vous visitez n'a pas rencontré d'anglophones depuis trois mois et il n'a qu'un désir: vous recevoir du mieux qu'il peut et causer . . . causer . . . causer et encore causer.

Une randonnée de dix-huit jours en compagnie d'un Norvégien peut être une expérience à la fois intéressante et éducative. Dans le calme des longues soirées, vous pouvez lui enseigner à jouer au cribbage et il vous introduit à l'*Aquavit* qu'il ne distribue qu'avec parcimonie, car il n'a qu'une seule bouteille pour toute la durée du voyage.

Au poste des transports, la jeep blanche des Nations Unies vous attend pour le retour à la station de campagne. Après des jours et des jours à pied ou à dos de poney, vous vous réjouissez à la pensée de voyager à bord d'un véhicule automobile, même s'il s'agira d'un trajet d'une durée de huit heures sur des routes cahoteuses et poussiéreuses.

Sur le chemin du retour, vous photographiez le Nanga Parbat qui, à tout près de 27 000 pieds, est le troisième sommet de l'Himalaya. Vient ensuite le voyage par avion, de la station de campagne au quartier général du GOMNUIP. Au loin, vous apercevez le K2, d'une hauteur de 28 000 pieds, tandis qu'à l'horizon se découpe l'Everest, entouré de sommets enneigés, tous plus élevés que ce que vous avez vu jusqu'à présent.

Que dire maintenant de la corvée des rapports! Tous les incidents possibles et imaginables doivent être rapportés. Rapport après rapport et même des rapports pour résumer les rapports. Et tous doivent être dactylographiés. Si votre compétence comme dactylo est minimale, vous souhaiteriez presque vous retrouver en train d'escalader une montagne, car chaque coup du bout du doigt devient plus douloureux qu'un pas vers cet avant-poste qui semble toujours n'être éloigné que de quelques pieds.

Noël . . . seul!

Le Nouvel An. Cinq observateurs à la station, chacun avec une bouteille de champagne offerte par l'économat du GOMNUIP à titre de supplément aux préférences individuelles. La soirée a eu un succès monstre. Merci mille fois!

Des endroits tels que Punch, Bhimbar, Baramula, Rawalakot, Gilgit, Astor, Stalkot, Pindi et Srin: autant de noms qui n'ont aucun sens, sauf pour les Canadiens qui y ont séjourné.

Tout à coup, l'année est écoulée. Retour au pays! Que reste-t-il? Uniquement des souvenirs et des photos; mais maintenant, si jamais l'envie vous prenait de faire une chevauchée à dos de yak, je peux vous dire où aller.

A gauche, voyager à dos de yak n'offre pas le même confort que la conduite d'une auto luxueuse.

Ci-dessous, une pause-café fait oublier les difficultés du parcours.

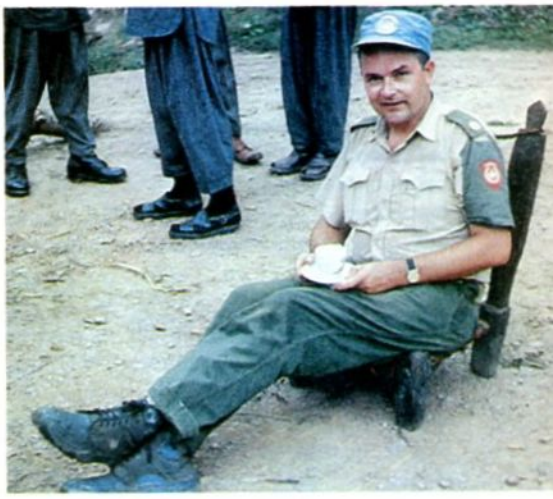

A droite, une version à l'ancienne de nos téléfériques. Ce mode de transport vous permet de vous balancer comme une pendule, à 30 pieds au-dessus de l'eau.

Ci-dessous, un petit conseil à celui qui voudra franchir le pont suspendu: ne vous arrêtez pas et regardez droit devant.

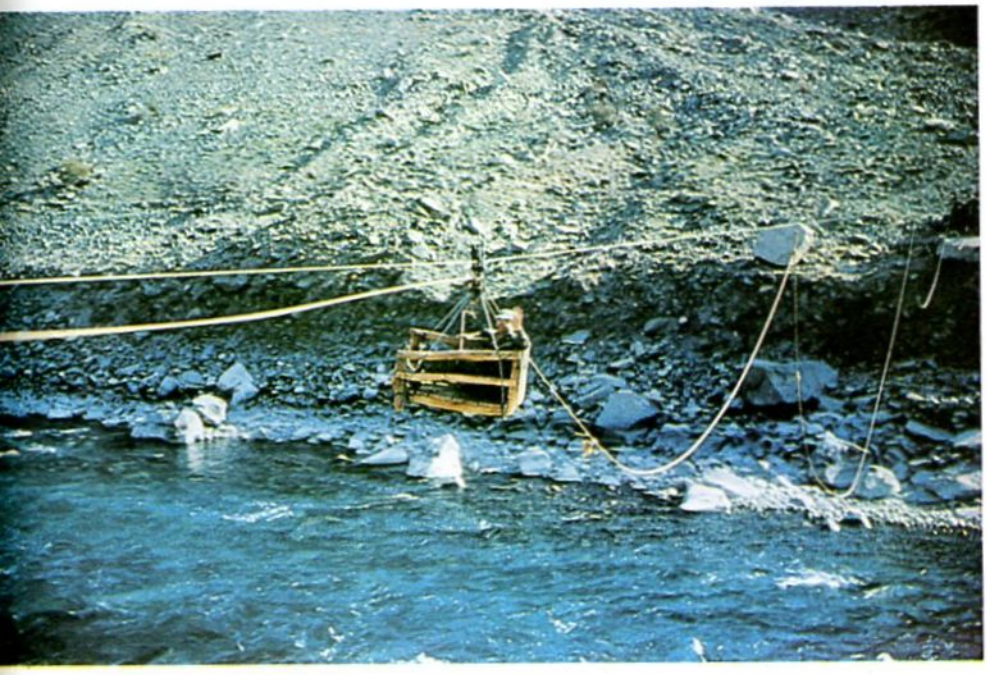

# Médailles de la paix

Vous souvenez-vous de ces rassemblements le Jour du Souvenir? Serrés les uns contre les autres en bordure du grand boulevard, les citoyens saluaient au passage les vétérans qui paradaient fièrement au son de marches régimentaires. Tandis que les jeunes admiraient les médailles de guerre scintillant au soleil, les moins jeunes, gorge sèche et larme à l'oeil revivaient ce jour-là d'amers souvenirs.

De nos jours les médailles de la paix ont largement pris la relève.

Il y a quelques années, on illustrait la page couverture d'un supplément hebdomadaire de représentations de ces médailles. L'article en question suscita des remous chez les lecteurs militaires. Un spécialiste en la matière nous confiait, que quoique le journaliste se soit efforcé de faire un bon boulot, la mise en page et plus particulièrement les illustrations ne soutenaient pas le texte. En outre, il est vrai que nos militaires soient en mesure de se mériter plus de médailles de la paix que leurs homologues étrangers. Cependant, cette situation trouve réponse en ce que la presque totalité des opérations de maintien de la paix parrainées par les Nations Unies, comptent des Canadiens. Bien qu'il soit théoriquement possible à nos militaires de se mériter 10 ou 12 médailles de la paix, leur carrière ne leur offre que très rarement l'occasion de servir sur tous les théâtres de maintien de la paix. Rares d'ailleurs sont ceux qui portent l'éventail de ces médailles.

A ce titre, il serait peut-être justifié de douter de l'emploi du terme "paix", compte tenu de l'image qu'on se fait de ces médailles, qui peuvent fort bien avoir été méritées au combat ou sous des conditions similaires. Devrions-nous alors les désigner sous le nom de médailles de batailles d'après-guerre.

Rares ou nombreuses, les médailles de la paix doivent être portées avec fierté car elles ont toutes été chèrement gagnées.

A l'encontre des autres pays, le Canada les considère comme faisant partie de sa propre panoplie de décorations et nos militaires les portent dans un ordre de préséances, devant les médailles commémoratives, de compétence et d'ancienneté.

**Service des NU-Corée (SNU)**
Octroyée pour service d'une journée au soutien direct des opérations, ou pour 30 jours dans tous les autres cas, entre le 27 juin 1950 et le 27 juillet 1954.

**Force d'urgence des NU en Egypte (FUNU)**
Octroyée, règle générale, pour service de 90 jours entre le 7 novembre 1956 et le 19 mai 1967.

**Autorité exécutive provisoire des NU en Nouvelle-Guinée occidentale (AEPNU)**
Octroyée pour service de trois mois entre le 1er octobre 1962 et le 31 mai 1963.

**Mission d'observation des NU au Yémen (MONUY)**
Octroyée pour service de 60 jours entre le 11 juin 1963 et le 4 septembre 1964.

**Groupe d'observation des NU au Liban (GONUL)**
**Organisme des NU chargé de la surveillance de la trêve en Palestine (ONUST)**
Octroyée pour 30 jours de service au Liban, entre le 11 juin 1952 et le 8 décembre 1958; ou pour six mois de service au sein de l'ONUST, après le 23 avril 1948.

**Groupe d'observateurs militaires des NU pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP)**
La période de service exigée est de six mois, après le 20 janvier 1948.

**Mission d'observation des NU en Inde et au Pakistan (MOIP)**
Octroyée pour service de 90 jours entre le 22 septembre 1965 et le 24 mars 1966.

**Organisation des NU au Congo (ONUC)**
Octroyée pour service de trois mois auprès de la Force de l'O.N.U. au Congo, entre le 14 juillet 1960 et le 30 juin 1964.

**Force des NU à Chypre (FNUC)**
Période de service requise portée de 30 à 90 jours à compter du 27 mars 1965. La date d'arrivée de la Force fut le 27 mars 1964.

**Commission internationale de surveillance et de contrôle en Indochine (CISC)**
Octroyée pour 90 jours de service continu ou non, après le 7 août 1954.

**Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam (CICS)**
Octroyée pour 90 jours de service entre le 28 janvier et le 31 juillet 1973.

# livres

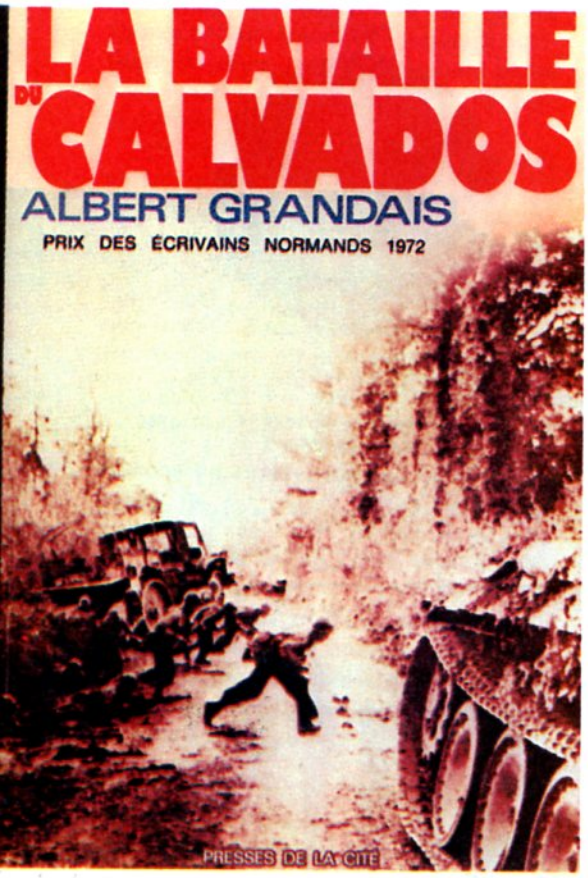


**LA BATAILLE DU CALVADOS,** *par Albert Grandais. Presses de la Cité, Paris, 1973, 473 pages. Prix: $11.00.*

Ce volume échappe à la tradition pour sa narration sur la campagne où se livrent de petits combats, allant d'un champ à l'autre ou d'une ville à l'autre. Cette façon particulière de présenter la bataille peut paraître confuse au profane, mais elle captive rapidement le lecteur par son jeu assez complexe qui oppose deux grands tacticiens du monde: le commandant suprême des forces allemandes, Adolf Hitler et celui des forces alliées, le maréchal Montgomery. Cette bataille vise la libération des territoires emprisonnés par les troupes du Fuhrer.

Il est inutile de mentionner que ces deux héros de guerre, nous donnent une leçon importante de tactique militaire. Les différents chapitres du volume, analogues aux parties d'un échiquier, nous emmènent sur les différents lieux, où se sont déroulées les batailles. Pendant trois mois, de jour comme de nuit, les adversaires ont déplacé leurs pions sous le soleil torride ou sous le clair de lune et toujours soumis aux caprices de la température.

Tandis que les lignes arrière demeurent en réserve, celles du front passent à l'attaque. Tantôt elles foncent, tantôt elles reculent, tantôt elles disparaissent, en fonction de circonstances souvent incontrôlables comme la fatalité ou le hasard.

L'auteur scrute le terrain à la loupe et brosse un tableau détaillé de ces hommes qui s'entretuent. Il ne peut pas mettre de côté l'aspect humain dans un chef-d'oeuvre semblable. Plongés dans des événements qui les obligent à extérioriser au maximum leurs émotions, les combattants deviennent alternativement des héros ou des déserteurs. Tantôt ils font preuve de courage, tantôt de découragement et parfois d'humour. C'est l'histoire de combattants qui, sous l'effet des engins destructeurs, expriment avec passion leurs sentiments humains. On les voit se trahir, se lancer dans des corps à corps des plus sauvages, et puis se diriger vers des gouffres d'où ils ne sortiront jamais. Parfois un voile de poussière s'abat sur eux et pendant une trêve les ennemis s'examinent les uns les autres en se préparant à l'assaut suivant. C'est un spectacle de mouvements, de lumière, d'odorat, de silence et de son. Les bombardiers, les fusils, les canons et tous les engins meurtriers crachant en coeur, déchirent le voile de l'espoir ennemi. D'un chapitre à l'autre, les jours passent et montrent lentement la supériorité tactique des pièces de Montgomery. Hitler préfère la valeur de ses pions mais ne les protège pas suffisamment. Maladif et inconscient de l'importance de l'enjeu, il n'hésitera pas à contrecarrer les idées mêmes du feld-maréchal Rommel. Sur ce damier où flotte la poussière, où gisent les cadavres, où s'écrasent des villes entières et se creusent des cratères, on voit se dessiner graduellement le mouvement des troupes du grand Tacticien anglais à la manière des aiguilles d'une montre. La petite aiguille dirigée vers l'est représente l'avance anglaise et canadienne et la grande aiguille dirigée vers l'ouest représente celle des Américains, le point central étant la ville de Caen. Les troupes alliées opèrent indépendamment l'une de l'autre. Chacune de son côté, elles font un mouvement de rotation vers le bas pour finalement former une sorte d'entonnoir où se trouvent emprisonnés plus de cent milles Allemands. Tandis que les pièces américaines balaient dans leur mouvement une distance de plus de 300 kilomètres, les Canadiens et les Anglais rencontrant une résistance plus forte n'avancent que de 20 kilomètres. Ainsi les deux axes forment la tenaille désirée.

Lorsque cette formation sonna six heures et demie, c'est-à-dire que les deux mouvements rotatifs se rencontrèrent le 20 août, l'Armée allemande comptait 100 000 morts et 40 000 prisonniers. Le 25 août Paris était libérée. "La bataille du Calvados" ainsi que le

débarquement subséquent des troupes alliées sur la côte méditerranéenne française confirment l'échec imminent d'"Hitler" qui ne tarde pas à se faire coincer aux confins de son propre pays.

Tous les militaires et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du monde, qu'ils soient jeunes ou vieux, devraient lire ce livre, aussi précieux pour sa véracité que pour sa précision. Les événements de ce livre sont authentiques car l'auteur s'est appuyé sur les témoignages de plusieurs militaires alliés ou ennemis, d'historiographes de divisions et de civils qui ont pris part à cette campagne. Le plan de ce livre est clair et le lecteur peut suivre facilement le déroulement des combats grâce aux diverses cartes qui accompagnent les chapitres.

A tous les amateurs de tactiques, à tous les militaires et à tous les historiens nous souhaitons une bonne lecture. (Compte rendu par le lieutenant Pierre St-Onge.)

**CANADA AND THE MIDDLE EAST,** *par Tares Y. Ismael, décembre 1973, Institut canadien des Affaires internationales, 30 est, rue Wellesley, Toronto M4Y 1G9. Brochure à couverture souple, 60 sous.*

Tout en étant une étude sur la prise de position du Canada vis-à-vis du Moyen-Orient, dans le cadre de sa participation aux activités des Nations Unies, cette brochure est également une excellente documentation pour les militaires qui s'intéressent au Moyen-Orient, particulièrement, ceux qui sont sur le point d'être affectés à la FUNU.

Dans cette brochure de 29 pages, M. Ismael décrit l'évolution de la politique du Canada à l'égard des Nations Unies, depuis 1947 jusqu'à la période qui a suivi la guerre de 1967 au Moyen-Orient. Le fait que le Canada ait joué un rôle éminent dans la prise de décisions par les Nations Unies concernant le Moyen-Orient, jusque-là domaine de moindre priorité dans la politique étrangère du Canada, conduit M. Ismael à une étude des relations entre les grandes puissances et le Canada durant les nombreuses crises qui se sont déroulées dans cette région du monde.

Le lecteur se rend vite compte que le Canada ne visait pas tant à séparer les adversaires qu'à entretenir des relations spéciales avec les Etats-Unis et l'Europe, régions importantes pour sa sécurité et son essor économique. Le Canada n'avait de politique étrangère distincte que lorsque ces deux régions n'étaient pas impliquées.

La brochure est d'autant plus valable qu'elle tente d'expliquer de façon objective le point de vue des Arabes. Quoique le Canada soit officiellement neutre dans la crise du Moyen-Orient, l'auteur déclare qu'aucun pays, pas même le Canada, n'en est convaincu.

Rédigée en 1973, la brochure est d'actualité. Elle ne peut, bien sûr, commenter la situation actuelle mais, en analysant les crises passées, elle incite le lecteur à réfléchir et à découvrir par lui-même ce qui motive réellement la politique du Canada à l'égard du Moyen-Orient. (Compte rendu par le capitaine Geof Haswell.)

**RED ARROWS** *par Ray Hanna, Photographies par Arthur Gibson. Edité par Photo Precision Ltd., St. Ives, Huntington, Angleterre. Prix: $3.50.*

Tous ceux qui ont eu l'occasion de voir évoluer l'équipe de voltige *Red Arrows* durant sa tournée nord-américaine de 1972 se souviendront vivement d'une des meilleures démonstrations aériennes jamais présentées. Pour ceux qui n'étaient pas présents, rien ne sera perdu une fois qu'ils auront parcouru les 176 pages de photos qu'offre ce magnifique volume.

Ayant été chef de l'équipe de 1966 à 1969, Ray Hanna est bien placé pour décrire, en détail, la façon dont une équipe de réputation mondiale est formée, et l'entraînement qu'elle suit. Son style, précis comme les mouvements de la formation de neuf avions, se lit avec facilité car l'auteur est capable de communiquer au lecteur les pensées mêmes des membres de l'équipe et d'expliquer avec force détails l'état de stress que vivent non seulement les pilotes mais aussi l'équipe au sol qui doit assurer la mise au point des appareils.

Les mots ne sont toutefois qu'accessoires aux photos exceptionnelles prises par Arthur Gibson. En plus de présenter au lecteur d'excellentes vues de la formation prises du sol, Gibson, par le truchement de sa caméra le place à bord d'un des avions. Il met à profit presque tous les angles possibles, reproduisant les manoeuvres de formation serrée ou les acrobaties les plus spectaculaires exécutées au-dessus des paysages les plus grandioses du monde.

En plus de nous présenter la démonstration aérienne, Hanna et Gibson nous font connaître la vie que mènent les membres de l'équipe lorsqu'ils ne sont pas en service. Le contraste est convaincant et utile, car il complète l'image: non seulement l'effort conjugué d'une équipe de précision, mais aussi le côté très individualiste de ces spécialistes.

C'est passionnant, dynamique; on croirait faire partie de l'équipe. (Compte rendu par le capitaine Geof Haswell.)

# Les motocyclistes du 5e Bataillon

A l'autre bout du terrain de rassemblement, la moto du caporal D.N. Tremblay pétarade. Cinq semaines auparavant, ce dernier montait pour la première fois sur une moto. Il s'élance, s'approche à toute vitesse de la rampe et c'est le fameux saut de la mort. La moto bondit dans les airs au-dessus de quinze hommes couchés à terre, les uns contre les autres, le 15e homme, le plus vulnérable, est nul autre que l'adjudant J.L.G. Pelletier, l'entraîneur de l'équipe de motocyclistes du 5e Bataillon des services.

C'est en mai 1973 que l'on formulait le projet de créer une équipe de motocyclistes. A la fin de juillet, 21 volontaires se présentaient à la première session d'entraînement. Mais les exigences de ce sport eurent tôt fait de réduire ce nombre à 15, dont sept n'avaient jamais conduit une moto avant de se porter volontaire. C'est l'adjudant Pelletier qui releva le défi de leur inculquer le sang-froid, la maîtrise de soi et l'adresse nécessaire pour effectuer leurs inoubliables prouesses.

D'aucuns frémissent lorsque, déchaîné, le caporal J.E.G.R. Heze fonce sur un mur de brique ou encore plonge à travers un anneau de fer. Capitaine de l'équipe, ce dernier coordonne et dirige les efforts de ses coéquipiers qui, eux, sont groupés en deux sections commandées par les caporaux Bizier et Kindrat.

L'équipe s'est produite à plusieurs occasions déjà, notamment à la fin d'août, cinq semaines seulement après sa formation, et le 7 septembre à l'occasion du 5e anniversaire du 5e Bataillon des services. Son synchronisme, sa précision et son adresse ont réjoui bon nombre de spectateurs.

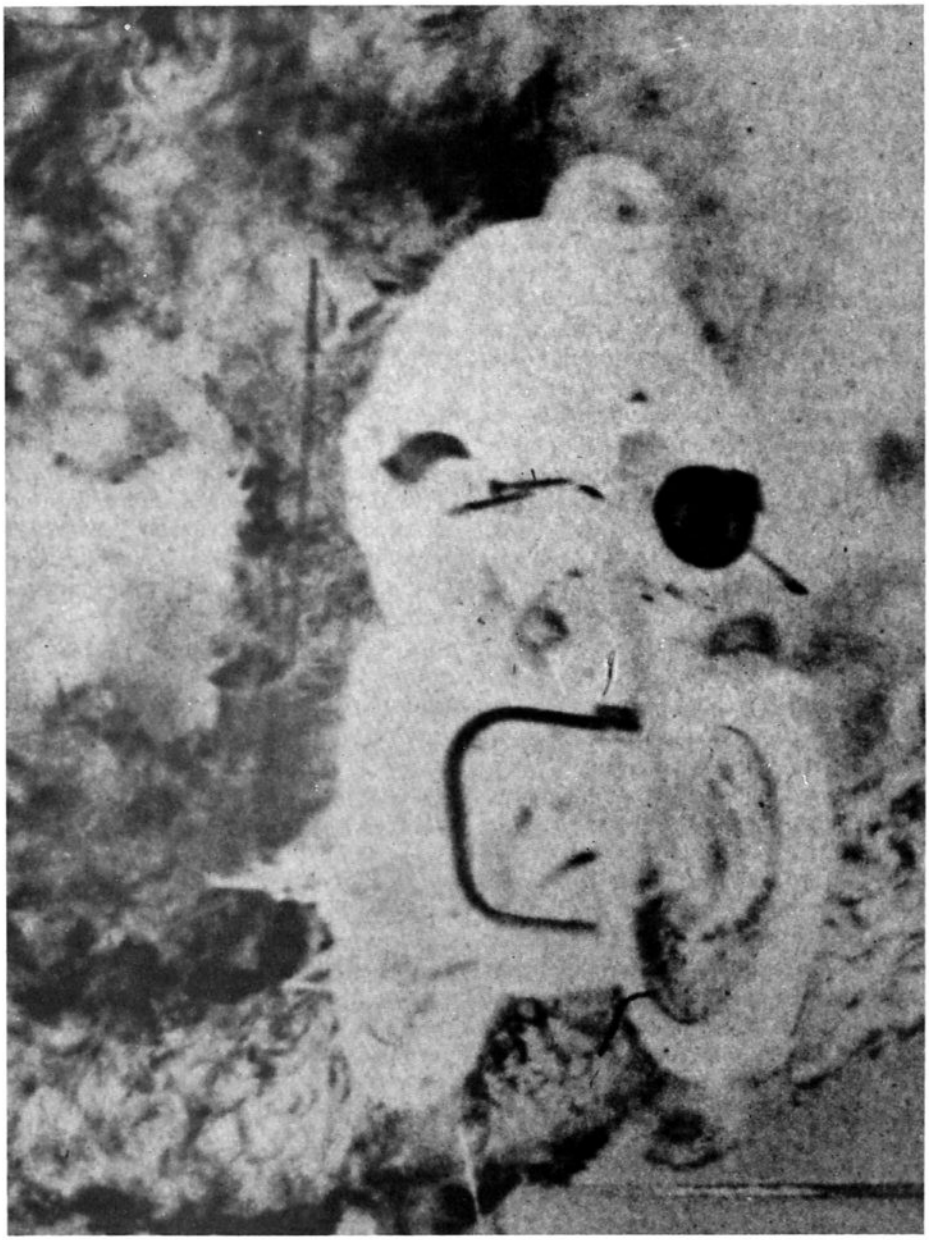

# DEVOIR AVANT TOUT

par le capt. hugues lacombe

Unité à la fois de campagne et sédentaire, obligé de se débrouiller avec un personnel trop peu nombreux pour les tâches à remplir et devant appuyer des unités échelonnées de Trois-Rivières à Gaspé, le 5e Bataillon des services demeure à la hauteur de sa devise: "Devoir avant tout".

L'année dernière il marquait son cinquième anniversaire par de nombreuses réjouissances. En pleine évolution, le 5e Bataillon des services n'a peut-être pas encore traversé sa crise d'adolescence. Soucieuses d'amélioration, les autorités étudient toujours le principe même de son fonctionnement. Quel avenir lui réserve-t-on? Se métamorphosera-t-il en une formation allégée plus souple ou ancrera-t-il plus profondément ses racines dans l'enchevêtrement de ses structures actuelles?

Les hommes présentement engagés dans la réalisation quotidienne des objectifs du 5e Bataillon des services articuleront les réponses à ces questions dans la mesure où ils réussiront ou échoueront à les atteindre. Ces objectifs comportent de lourdes tâches qui sont d'autant plus ardues que parfois les concepts que suppose l'idée d'un groupement de combat rendent fautifs ceux que sous-entend l'idée d'une base. Par exemple, le 5e Bataillon des services compte dans ses rangs de nombreux employés civils qu'on ne peut emmener en campagne; pourtant le bataillon doit assumer une posture opérationnelle continue. D'aucuns parmi les dirigeants ont connu les tiraillements de ce double chapeau.

Le personnel se renouvelle à une vitesse quelque peu effarante et dans ces rangs les jeunes abondent. Leur entraînement pose de sérieux problèmes. A ces importants défis le 5e Bataillon des services oppose son enthousiasme et sa jeunesse. L'activité fébrile qui y règne présage des lendemains prometteurs.

**La Compagnie d'entretien technique**

Les progrès réalisés dans les domaines des communications, du transport et de l'armement ont rendu les unités tributaires autant de leur matériel que de leurs effectifs. Pour mener à bien ses missions, le combattant doit se fier davantage au bon fonctionnement d'une foule d'instruments perfectionnés. Ainsi, à mesure que s'accroît du matériel militaire, la maintenance acquiert une importance accrue.

La Compagnie d'entretien fournit à la BFC de Valcartier, au 5e Groupement de combat ainsi qu'à la majorité des unités de la Milice et des corps de cadets du secteur Est du Québec, les services d'entretien et de réparation intermédiaires. L'étendue de ses compétences impressionne: entre autres, elles englobent le matériel de télécommunication, les armes de divers calibres, les installations électriques, les véhicules à roues et chenillés et le remorquage. En outre, la Compagnie d'entretien alimente en pièces de rechange les unités, elle diffuse les renseignements techniques et inspecte chaque année tout le matériel technique dont disposent les unités qu'elle appuie.

Les corps de métier aussi foisonnent: commis d'administration, machiniste, métallurgiste, radiotechnicien, radariste, technicien des communications, électromécanicien, technicien des véhicules, technicien d'armement terrestre, finisseur, technicien en approvisionnement, conducteur de matériel mobile de soutien, contrôleur du transport et technicien de charpente orchestrent leurs efforts. Le français langue de travail, est chose acquise et les vieux sergents-majors doivent parfois se tordre la langue afin de prononcer correctement des termes tels que joint à rotule, embout et câble d'appoint. D'ailleurs la Compagnie d'entretien a très tôt hérité du rôle de centre d'instruction en cours d'emploi au niveau de solde 4 pour la plupart des diplômés de l'Ecole technique de Saint-Jean.

Les hommes travaillent dans un atelier superbe. Terminé en 1971 et situé au coeur du secteur opérationnel du 5e G.C., cet atelier peut rapidement appuyer les principales unités. La disposition fonctionnelle des secteurs de travail permet aux techniciens de toujours maintenir une posture opérationnelle. Ainsi dans chaque secteur on a réservé l'espace nécessaire au stationnement des véhicules-ateliers utilisés lors des déploiements en campagne. Toujours prêts à partir, ces véhicules permettent l'utilisation maximale de l'équipement technique.

Les techniciens de la Compagnie d'entretien participent à tous les exercices majeurs du 5e G.C.. Ils troquent alors leur bel atelier pour les tranchées, la boue et l'infatigable horde de maringouins.

**La Compagnie d'approvisionnement**

Qu'il s'agisse de l'obtention, de la distribution ou de l'entreposage du matériel, la Compagnie d'approvisionne-

ment est à l'oeuvre. Elle gère les stocks, en assure la disponibilité, et contrôle tout le matériel requis pour la bonne marche de la base et du 5e Groupement de combat.

Une partie seulement de ses effectifs prend part aux activités opérationnelles du bataillon. C'est au peloton de ravitaillement qu'échoit la tâche d'assumer cette double responsabilité. Formé de trois sections: les magasins, les vivres et les pétroles, ce peloton en garnison appuie la BFC de Valcartier et le secteur Est de la province. Les tâches de la section des pétroles illustrent bien les ramifications lointaines du travail accompli par le 5e Bataillon des services. En effet, celle-ci est responsable de l'obtention, de l'entreposage, du contrôle et de l'inspection de tous les produits pétroliers, y compris les huiles et les lubrifiants pour véhicules et avions, et toutes les huiles à chauffage dont ont besoin la BFC de Valcartier, les logements familiaux de Valcartier et de Sainte-Foy et toutes les unités de la Milice de Trois-Rivières à Matane.

En campagne ce même peloton de ravitaillement se joint à la Compagnie de transport pour former la Compagnie de ravitaillement et de transport. Ce peloton offre alors ses services, y compris l'approvisionnement en munitions, à toutes les unités déployées.

**La Compagnie de transport**

L'année dernière les 216 véhicules de la Compagnie de transport parcouraient 1 879 290 milles. Regroupés en une section d'utilité générale et une deuxième d'utilité spéciale, ces véhicules comblent tous les besoins de la BFC de Valcartier en ce qui touche le transport administratif. L'une de ses importantes contributions à la communauté est le transport d'environ 500 écoliers de la Base à diverses écoles de la région. La Compagnie gère également 150 véhicules d'entraînement pour le compte de la Milice.

Le peloton de transport opérationnel participe à la plupart des exercices majeurs des unités du groupement de combat. Il assure la mise en oeuvre de points de ravitaillement, il livre les munitions et il nettoie et prépare les zones de décollage et de livraison aérienne.

La section des mouvements, elle, s'occupe du contrôle de l'émission des billets, du déménagement des meubles et effets personnels, ainsi que des réservations pour les vols aériens tant nationaux qu'européens. Elle coordonne également les mouvements à l'aérogare de Sainte-Foy pour tous les vols militaires réguliers ou spéciaux. Quant à la section des mouvements aériens tactiques, elle appuie les opérations aériennes de ravitaillement des troupes lorsque celles-ci participent aux manoeuvres tactiques.

La sécurité routière est à la charge de la Compagnie de transport. On y organise la "marche arrière", la semaine de la sécurité routière, la vérification des automobile privées, ainsi que les cours de conduite préventive. De plus, la section de sécurité routière étudie et analyse tous les accidents impliquant des véhicules du Ministère.

**La Compagnie du génie**

Seule compagnie autonome du 5e Bataillon des services, ses hommes s'intéressent davantage aux besoins de la Base qu'à ceux du 5e G.C.. On songe actuellement à redéfinir ses rapports avec le 5e Bataillon des services et la Base.

La Compagnie du génie régit les activités de construction et de maintenance des travaux et bâtiments. Elle assure également la mise en oeuvre des installations des services publics et fournit un service de lutte contre les incendies et de secours lors des accidents d'avion. Son action rejoint tous les bâtiments et services de la BFC de Valcartier, de la Citadelle, des logements familiaux de Sainte-Foy ainsi que tous les manèges militaires situés dans la ville de Québec et dans le secteur Est de la province.

**Le Centre des opérations**

Unique en son genre, le centre des opérations a pour principal but en garnison, la formation de ses membres au travail en campagne. De nombreux cours y sont dispensés tels que le tir annuel de qualification, le cours de prévention contre la guerre nucléaire, biologique ou chimique, le cours d'opérateur radio et des communications, le cours d'administration pour les officiers subalternes et le cours de conducteur.

Point névralgique des activités opérationnelles et d'entraînement du 5e Bataillon des services, le centre des opérations en campagne parvient au plein épanouissement de sa raison d'être. Transformé en poste de commandement, son personnel coordonne et voit à l'exécution de tous les plans administratifs et de soutien affectant le groupement de combat déployé dans les zones avancées de manoeuvre. Toutes les demandes de ravitaillement sont ainsi acheminés au P.C. qui assigne les tâches aux unités du Bataillon des services et dirige tous les déplacements dans la zone avancée. Il assure également la mise en oeuvre du réseau radio et de téléscripteurs de la formation par l'entremise duquel les échelons administratifs des unités combattantes font connaître leurs besoins.

**La Prévôté**

Comme les sections de la comptabilité, de l'aumônerie, de la poste et des services dentaires, la Prévôté fait partie de ces organismes dont l'action a pour principal objet les besoins de la Base. Elle n'en contribue pas moins au soutien du groupement de combat en compagne. Ainsi la Prévôté contrôle la circulation routière et maintient le bon ordre dans les zones d'opération lorsqu'elle est en campagne.

Axées sur la communauté, ses fonctions en garnison sont plus éloquentes. En plus de diriger la circulation, la section des patrouilles recherche les enfants égarés et effectue des rondes de surveillance sur la base et dans les quartiers résidentiels. Quant à la section des enquêtes criminelles, elle se manifeste autant par son programme de prévention que par son action directe. Le travail de ses sous-sections, l'une s'intéressant à la drogue et l'autre à l'aide à la jeunesse, est digne de mention. Leurs activités comprennent de nombreuses causeries prononcées devant divers groupes d'adolescents de la région.

Dans l'ombre, la section de sécurité, elle, veille à la protection de l'information, du matériel et du personnel militaire.

**Fierté et esprit de corps**

Sollicité de tous côtés, le 5e Bataillon des services multiplie ses efforts en vue de satisfaire tous ses clients . . . et il s'en tire fort bien. Au cours de sa courte existence le 5e Bataillon des services a vu s'affermir les liens unissant ses diverses composantes de sorte qu'aujourd'hui naît un esprit d'équipe qui rend possible l'union dans la diversité.

En novembre dernier, le 5e Bataillon des services se dotait d'un écusson distinctif qui étale fièrement les couleurs qui lui sont propres. Cet événement couronnaît et unifiait les efforts des quelque 1 150 membres du bataillon qui au cours des dernières années ont tendu vers un même but: "Devoir avant tout".

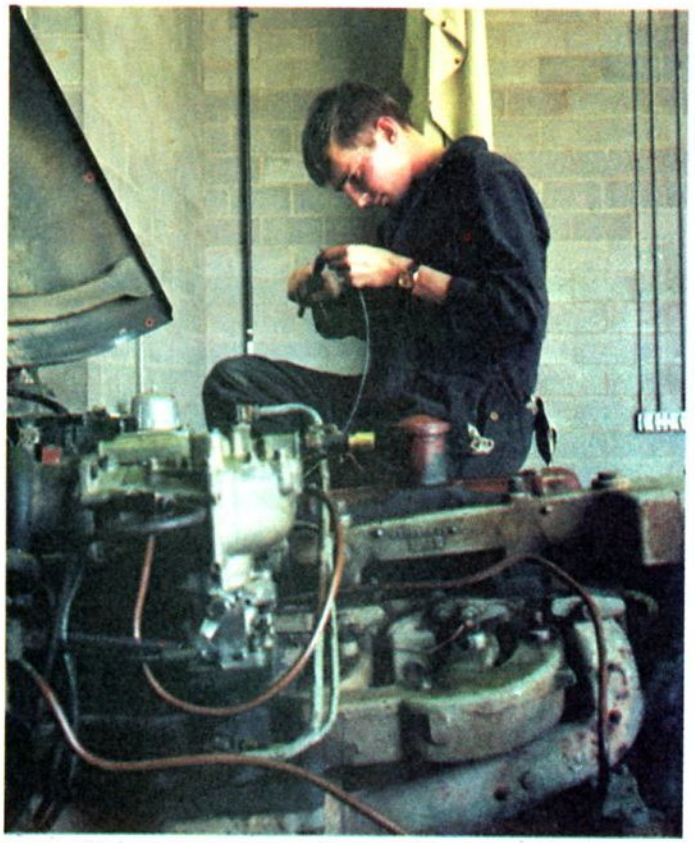

Le sol. J.P. Roy effectue des travaux d'entretien sur sa dépanneuse.

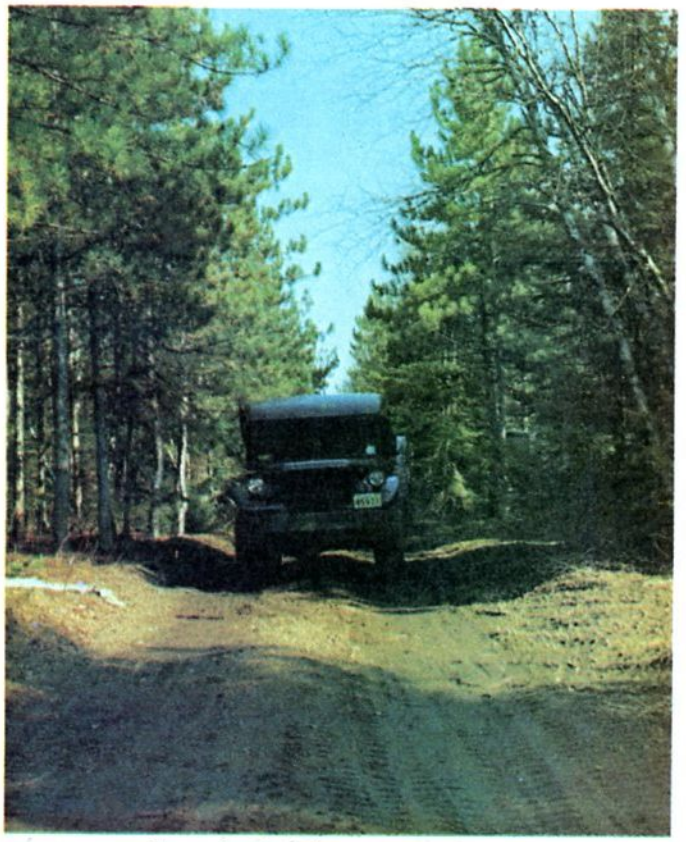

Un camion de la Cie de transport en mission.

Le maj. J.G. Guilbault et M. G. Hallé, chef des pompiers, assistent à un exercice.

Le sgt J.B. Bilodeau et le cap. J.A.M. Cloutier, policiers militaires, répondent à une alarme.

L'adj.-chef E.A. St. Onge, SMR.

Le cap. G.B. Roy ajuste la mire d'un mortier.

Le cap.-chef J.R.B. Morin, vaguemestre.

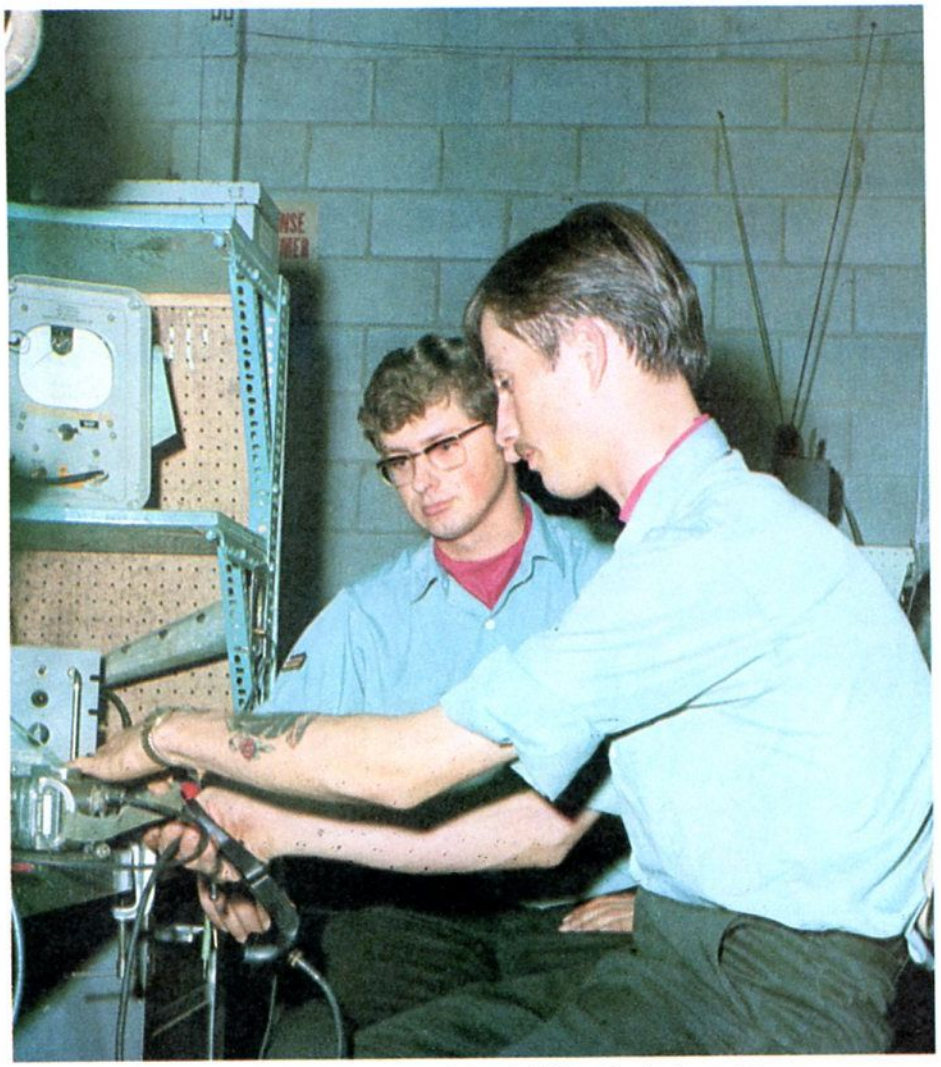

Le cap. J.C. Ouellette et le sol. J.A.G. Boutin de la section instrumentations.

Le cap.-chef N. Beaulieu ajuste le fusil anti-émeute.

L'écusson du 5e Btn.

Les couleurs rouge et blanc dans le cercle sont celles du 5e Bataillon des services.

Les trois pattes d'hermine blanche représentent la BFC de Valcartier. Elles évoquent également les trois navires de Jacques Cartier, soit la Grande et Petite Hermine ainsi que l'Emérillon.

Les feuilles d'érable représentent les six bataillons des services de nos Forces.

Le Fleur de Lys symbolise le Québec et aussi l'unité de langue française.

Pour couronner le tout, vous avez la devise des bataillons des services: "Devoir avant tout".

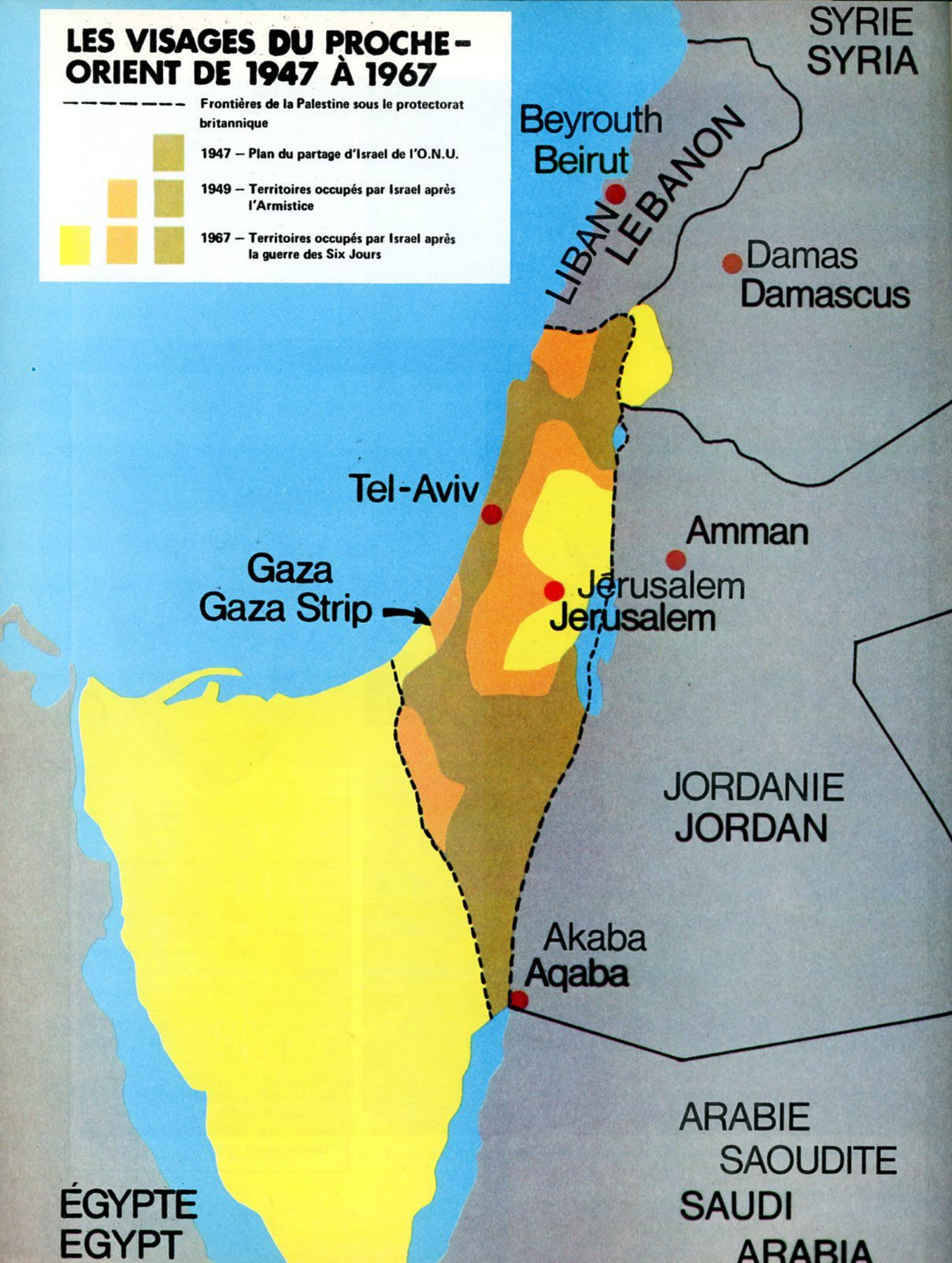
LES VISAGES DU PROCHE-ORIENT DE 1947 À 1967
Frontières de la Palestine sous le protectorat britannique
1947 – Plan du partage d'Israel de l'O.N.U.
1949 – Territoires occupés par Israel après l'Armistice
1967 – Territoires occupés par Israel après la guerre des Six Jours
SYRIE
SYRIA
Beyrouth
Beirut
LIBAN
LEBANON
Damas
Damascus
Tel-Aviv
Amman
Gaza
Gaza Strip
Jérusalem
Jerusalem
JORDANIE
JORDAN
Akaba
Aqaba
ARABIE
SAOUDITE
SAUDI
ARABIA
ÉGYPTE
EGYPT

# Les Nations Unies au Proche-Orient

par le capt. geof haswell

Le début des activités des Nations Unies au Moyen-Orient remonte au mois d'avril 1947, alors que la Grande-Bretagne a fait connaître son intention de mettre fin à son mandat en Palestine en mai 1948, et a confié à l'Assemblée générale le soin de résoudre le problème du partage de ce territoire et de son gouvernement.

Le mandat palestinien avait été officiellement confié à la Grande-Bretagne, en 1923, par la toute nouvelle Société des Nations, en vertu de l'article 22 de sa Charte. Cet article instituait le système des mandats qui, après la Première guerre mondiale, a permis le démembrement de l'empire turc.

La fin de la Seconde guerre mondiale a vu une recrudescence des activités du mouvement sioniste en faveur d'une immigration massive des Juifs européens vers la Palestine, et les activités terroristes auxquelles elles donnèrent lieu ont forcé la Grande-Bretagne à rechercher une solution. Il s'ensuivit une période d'intenses négociations diplomatiques avec les Sionistes et les Etats arabes, mais elles n'ont abouti à aucune solution acceptable, ce qui a incité la Grande-Bretagne à saisir les Nations Unies du problème.

Une Commission spéciale des

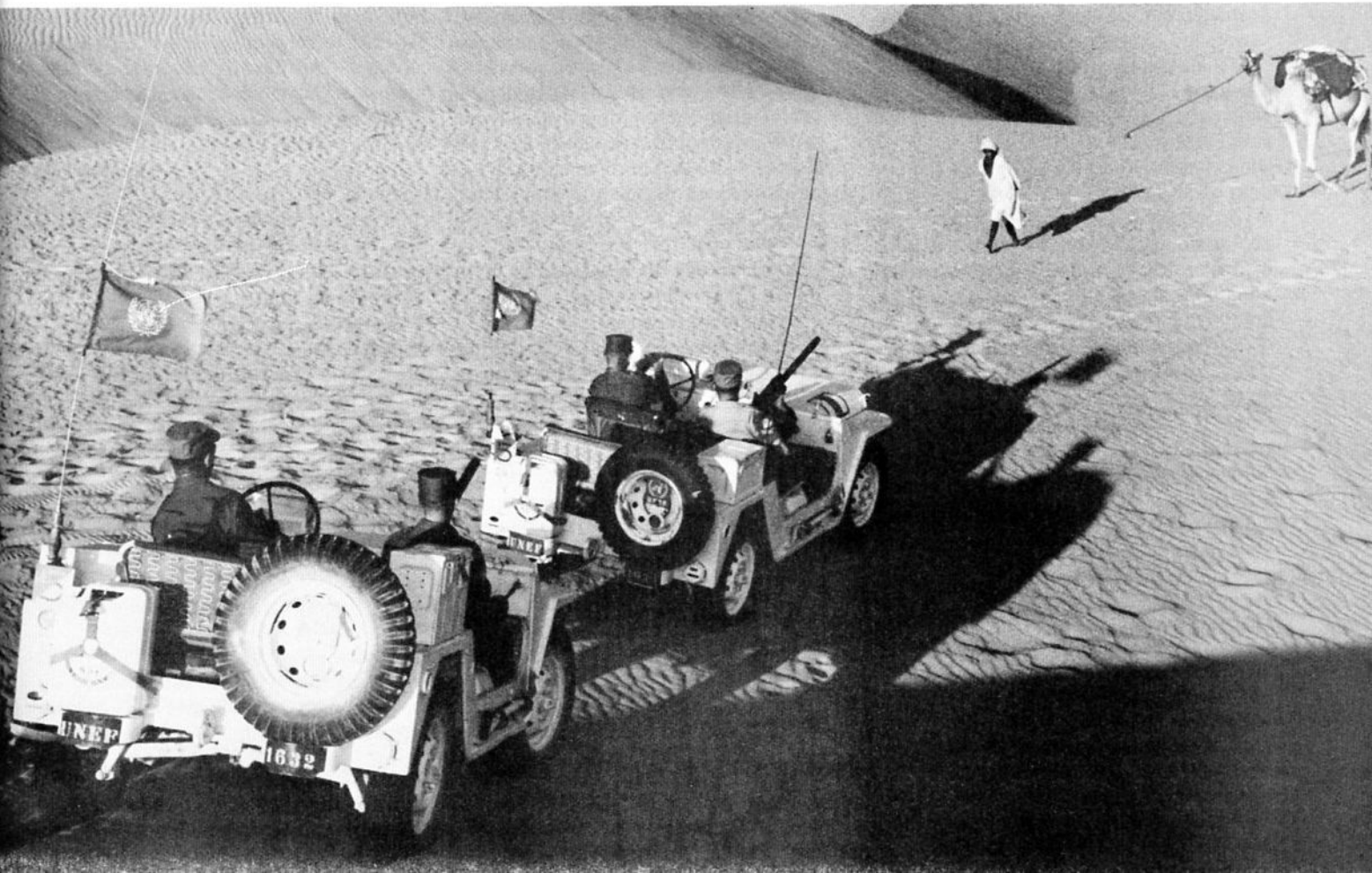

Nations Unies sur la Palestine (UNSCOP), dont les membres, malheureusement, n'ont jamais pu s'entendre complètement, fut mise sur pied aux fins d'étudier ce problème. Le programme qu'elle a élaboré comportait le partage du territoire au sein d'une union économique; il a d'emblée été rejeté par les Etats arabes, ce qui a amené un accroissement des actes de violence.

A l'expiration du mandat de la Grande-Bretagne, aucune mesure concrète n'avait encore été prise par les Nations Unies, et l'Etat d'Israël a proclamé son indépendance en se donnant les frontières préconisées dans le plan présenté par la Commission spéciale.

Cette nouvelle frontière n'a cependant pas tardé à être violée par les forces armées de l'Egypte, de l'Iraq, de la Transjordanie, de la Syrie et du Liban, et de violents combats sur une vaste échelle s'ensuivirent. Après avoir rejeté deux appels des Nations Unies en faveur d'une trêve, le 29 mai les belligérants se sont rendus aux arguments en faveur d'un cessez-le-feu de 30 jours. Les quatre semaines suivantes n'ont pas été des plus faciles et, à la demande du Conseil de sécurité, la Belgique, la France et les Etats-Unis ont mis sur pied une Commission de surveillance de la trêve. Malgré toutes ces précautions, les hostilités ont repris en juin et ont fait rage jusqu'à la mi-août.

Finalement, un accord d'armistice a été signé et la mise en application de ses clauses a été confiée à l'Organisme de surveillance de la trêve des Nations Unies, rejeton de la Commission tripartite de surveillance (UNTSO). Parmi les 12 pays qui ont contribué à la formation de cet organisme, le Canada a fourni quatre officiers, mais a graduellement augmenté sa contribution qui se chiffre aujourd'hui à 20 officiers.

Le cessez-le-feu ne fut pas longtemps respecté. Des violations de plus en plus fréquentes, dont les deux antagonistes s'accusaient mutuellement d'être l'auteur, ont finalement amené l'Egypte à défendre à Israël l'accès au canal de Suez et au golfe d'Akaba, ce qui n'a rien fait pour améliorer les relations entre les deux pays.

Une série d'incidents survenue en 1956 a complètement discrédité l'Organisme de surveillance de la trêve dans son rôle d'arbitre des relations israélo-égyptiennes et a amené les Nations Unies à créer une Force d'urgence.

La nationalisation du canal de Suez par l'Egypte, en 1956, a soulevé une tempête de protestations à travers le monde, particulièrement en Grande-Bretagne et en France. En effet, le canal constituait l'un des liens vitaux de communication entre l'Angleterre et l'empire britannique. De plus, la majeure partie du pétrole utilisé par l'Europe provenait du Moyen-Orient et devait passer par cette voie d'eau. Après avoir vainement tenté de résoudre ce conflit sans en référer aux Nations Unies, la Grande-Bretagne a dû faire appel aux bons offices du Conseil de sécurité, qui, ayant approuvé un plan en six points proposé par le Secrétaire général, n'a pu se mettre d'accord sur la façon de le mettre à exécution.

Le 29 octobre, pendant que les Nations Unies poursuivaient toujours leurs débats sur la question, Israël a déclenché une attaque contre l'Egypte en prétextant qu'il ne s'agissait que d'une simple mesure de sécurité visant à éliminer des bases de terroristes. Le 31 du même mois, la France et l'Angleterre ont, à leur tour, soumis le territoire égyptien à une offensive aérienne.

Le 1er novembre, l'Assemblée générale s'est réunie d'urgence pour la première fois et a adopté une série de résolutions portant sur un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes israéliennes, britanniques et françaises. Cette prise de position a été acclamée de par le monde et, le 15 novembre, le premier contingent de la FUNU débarquait en Egypte.

Au début de 1957, la FUNU a atteint son plein effectif de quelque 6 000 hommes et a commencé ses activités de surveillance et de patrouille le long des 130 milles de la frontière israélo-égyptienne et des 37 milles de la ligne de démarcation dans l'enclave de Gaza. Elle a également organisé la surveillance des navires marchands qui utilisaient le détroit de Tiran pour se rendre dans le golfe d'Akaba.

La participation du Canada à la Force d'urgence comportait surtout le soutien logistique et administratif. L'effectif initial de son contingent a été de 1 100 hommes, mais il a graduellement été réduit et, en 1967, comptait moins de 800 hommes.

La puissance de neutralisation de la FUNU s'est effritée à mesure que croissait le nationalisme panarabe et que se multipliaient les préparatifs d'un affrontement armé. La tension a atteint son paroxysme lorsque, le 16 mai 1967, l'Egypte a réclamé le retrait des troupes des Nations Unies de son territoire. Le 18 du même mois, le Secrétaire général a acquiescé et, le 31, tous les Canadiens avaient quitté le pays.

Le 5 juin, la guerre des Six Jours a éclaté. Dès le premier jour du conflit, le Conseil de sécurité s'est réuni. Le troisième, il proposa un cessez-le-feu. Le quatrième jour il y a effectivement eu désengagement des forces israélo-égyptiennes, mais ce n'est que le sixième jour que les hostilités ont pris fin entre Israël et la Syrie. Pendant toute la durée des opérations militaires, les membres de l'UNTSO ont assuré la liaison entre les belligérants et ont tenu les Nations Unies informées. Ils ont ensuite veillé à l'application des clauses du cessez-le-feu sur les fronts jordanien et syrien, et leur efficacité dans ce domaine a amené le Secrétaire général à considérer la possibilité d'étendre leurs activités à la zone du canal de Suez.

Après des négociations qui ont duré pendant tout le mois de juin et une partie de juillet, Israël et l'Egypte ont enfin consenti à ce que des observateurs et l'UNTSO prennent position le long du canal.

Il faut se garder de croire que le cessez-le-feu de 1967 garantissait une paix de tout repos, car les engagements aériens et terrestres, de même que les activités terroristes, n'en ont pas moins continué de façon sporadique. Les guérilleros palestiniens, déjà solidement organisés, n'ont pas pour autant cessé leurs activités, tenant ainsi l'opinion mondiale en éveil sur la situation au Moyen-Orient.

Une paix établie sur de telles bases ne pouvait être durable et la preuve en a été faite le 6 octobre 1973 lorsque les Etats arabes ont lancé leurs troupes contre Israël. Incapables d'en arriver à un consensus sur les modalités d'un arrêt des hostilités, les Nations Unies n'ont pu intervenir que le 23 octobre, date à laquelle le Conseil de sécurité a demandé un cessez-le-feu et la reprise des pourparlers.

L'Egypte ayant présenté une demande concernant l'établissement d'une nouvelle force d'urgence, celle-ci fut mise sur pied à compter du 25 octobre. Comme toujours, on a fait appel aux bons offices du Canada et, en fournissant un contingent d'un peu moins de 1 100 hommes, notre pays s'est chargé, de concert avec la Pologne, du soutien logistique de cette nouvelle FUNU.

# tour d'horizon

REMISE DES COULEURS

L'honorable J. Robichaud, Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, était l'invité d'honneur le 1er juin 1974, à l'occasion de la remise des couleurs au 416e Escadron *Lynx*, de la BFC de Chatham.

Pour le moins qu'on puisse dire, cet escadron a une histoire plutôt mouvementée.

Formé pendant la Seconde guerre mondiale, le 22 décembre 1941, le 416e Escadron était mieux connu sous le sobriquet d'"Escadron de la ville d'Oshawa". Doté de *Spitfire*, il s'est battu avec acharnement et vaillance, tout au long des hostilités. Dissout, en mars 1946, l'escadron est reformé, après cinq ans d'inactivité, doté cette fois de *Mustang*. En mars 1952, les derniers appareils sont remplacés par les tout nouveaux *Sabre* et l'escadron s'intègre à la 1re Division aérienne en partance pour Grostenquin, en France. Quatre ans plus tard, le 416e Escadron est de nouveau dissout, puis encore une fois reformé, équipé cette fois de *CF-100*.

En 1961, l'escadron est dissout pour une troisième fois, puis reformé un an plus tard, à la BFC de Chatham, muni de *CF-101*.

COMPOSITEUR DE TALENT

Le sergent Fred Greenwood, clarinettiste au sein de la Musique du Commandement de l'Instruction, à la BFC de Winnipeg, a composé une marche militaire comme projet personnel à l'occasion de la fête du centenaire de Winnipeg.

La marche "Winnipeg 74" a d'abord été jouée lors d'un concert public donné par la Musique dans la partie ouest de la ville, le 27 février. Depuis cette date, l'enregistrement de cette marche a été distribué à toutes les stations radiophoniques et de télévision de la capitale manitobaine.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

L'année dernière, la Musique du Régiment de l'Ile du Prince-Edouard a tenu 49 engagements en sept semaines pour célébrer le centenaire de l'île.

Le Corps de musique de la Milice compte 35 membres, hommes et femmes, et fait partie du Régiment de l'Ile du Prince-Edouard (*RCAC*). Les musiciens sont des étudiants en musique des niveaux secondaire et universitaire.

Lors de la visite royale en 1973, le corps de musique a donné un concert à l'Hôtel du gouvernement, à Charlottetown, et s'est produit au dîner d'état en l'honneur de la Reine et du Prince Philippe.

Ils ont défilé dans toutes les agglomérations de l'île et pendant une période affairée ils ont donné cinq concerts en deux jours. En outre, ils ont participé au carrousel de la Milice de l'Atlantique à Aldershot, en Nouvelle-Ecosse. Le régiment célébrera son 100e anniversaire en 1975.

PREMIER PARMI 258

Le cadet de l'Air David H. Tower, âgé de 18 ans, membre du 173e Escadron et étudiant à l'école secondaire de Trenton, en Ontario, s'est classé premier des finissants du programme d'enseignement de pilotage des cadets de l'Air en 1973.

Pas moins de 258 cadets de l'Air de tous les coins du pays se sont disputés cet honneur en 1973. Le cadet Tower a dû conserver une moyenne de 94.14% dans ses examens de vol et ses tests écrits pour gagner le prix CP AIR, qui lui vaut un voyage aller retour à n'importe quelle ville desservie par le réseau national de la compagnie. Il a suivi son entraînement l'été dernier avec la *Wagner Aviation Limited*, à Kingston, en Ontario.

Le programme, offert conjointement par nos Forces et par la Ligue des Cadets de l'Air du Canada, a débuté en 1946. Depuis ce temps, 8 633 cadets de l'Air ont appris à piloter, se méritant leur brevet de pilote privé du ministère des Transports et l'insigne de pilote des cadets de l'Air.

VOYAGE ET ENTRAÎNEMENT

Au début de cette année, l'Angleterre était l'hôte de 30 cadets de l'Armée. En effet, en mars, dix d'entre eux y ont été transportés par la voie des airs pour assister au cours de formation de chef, donné par la Force terrestre du Royaume-Uni à Stanford. Ce cours, offert aux cadets britanniques, est donné par des membres de l'Armée régulière. Les jeunes Canadiens choisis pour assister à ce cours d'une durée de dix jours, ont été sélectionnés pour leurs qualités exceptionnelles démontrées au long de l'entrainement pendant les camps d'été.

En avril, 20 autres cadets, les meilleurs de leur entraînement, se sont envolés à destination de Londres pour une visite d'une semaine de la capitale britannique et de sa banlieue.

## Nécrologie

| | | |
|---|---|---|
| Cap. J.V. Tourond | SFC Leitrim | 1 mars 74 |
| Cap. G.I.H. McDonald | BFC Winnipeg | 6 mars 74 |
| Sgt H.B. Ellis | BFC Summerside | 11 mars 74 |
| Sgt F.G. Petersen | BFC Europe | 16 mars 74 |
| Sgt R.L. Power | BFC Trenton | 16 mars 74 |
| Cap. J.G.M. Sylvestre | BFC Bagotville | 16 mars 74 |
| Cap.-chef M.R. Caton | BFC Edmonton | 19 mars 74 |
| Capt. R.G. Davidson | BFC Edmonton | 19 mars 74 |
| Capt. R.R. Fleming | BFC Edmonton | 19 mars 74 |
| Capt. K.J. McDonald | ELFC Londres | 21 mars 74 |
| Capt. E.A. Classen | BFC Comox | 24 mars 74 |
| El. off. B.P. Cochrane | BFC Chilliwack | 29 mars 74 |
| Mat. de 1re cl. N.D. Gauley | *Fundy* | 30 mars 74 |

# dialogue

## FUMEURS

C'est avec grand intérêt que j'ai lu dans le numéro de juillet 1973 de la revue américaine *Aerospace Safety*, l'article intitulé: "The weed and you". L'auteur conclut qu'une personne incapable de mettre un terme à cette habitude devrait tout au moins adopter une marque contenant la plus faible quantité possible de nicotine et de goudron. J'ai moi-même tenté vainement à plusieurs reprises d'abandonner la cigarette. Je trouve que c'est une bonne suggestion et je me demande si *Sentinelle* a déjà abordé le sujet.

Piqué par la curiosité, je me suis adressé au personnel de l'hôpital de la base ainsi qu'aux services de santé publics, mais je n'ai pu obtenir de réponse quant à la marque de cigarette canadienne qui a la plus faible teneur en goudron et en nicotine.

Est-ce que votre équipe pourrait faire des recherches et répondre à mes questions? J'aimerais lire un reportage sur ce sujet et je ne suis pas le seul parmi le personnel militaire à formuler ce désir.

R.W. Ward, cap.,
Etablissement d'expérimentation aérospatiale système d'abandon d'urgence,
BFC de Cold Lake,
Medley, Alberta, T0A 2M0

*(Il semble bien que nous avons devancé* Aerospace Safety. Sentinelle *s'est penchée sur les effets nocifs de la cigarette dans le numéro de mai 1966. Quelques données statistiques tirées de cet article démontrent que parmi 77 922 vétérans mâles, 8 643 décès ont été constatés chez les fumeurs, durant une période de six ans, comparativement à 6 634 chez les non-fumeurs. Les porte-parole du ministère de la Santé et du Bien-être affirment que la cigarette Viscount a la plus basse teneur en goudron et en nicotine. La cigarette Viscount filtre, grand format, contient 4 mg de goudron et 0.3 mg de nicotine. . . . La Rédaction.)*

## CRUNCH!

En dépit de l'article intitulé "Les rois du largage" dans *Sentinelle* 1973/8, qui vantait les qualités et la valeur du système de largage à basse altitude "LAPES", plusieurs membres de mon unité ne sont pas convaincus de la sécurité, de l'efficacité et de la rentabilité accordées à ce système.

L'article ne fait que mentionner les points favorables et ne parle que des livraisons et des zones de livraison idéales. On n'a pas touché à tout ce que requiert un tel largage, par exemple, les conditions de la zone de largage et les résultats de l'opération dans des conditions atmosphériques plus ou moins bonnes.

Bien sûr, les conditions atmosphériques sont presque imprévisibles dans cette région de l'Arctique, comme le mentionne l'article. Mais il est encore plus difficile de prévoir l'état du terrain pendant l'hiver et les changements de saison. En plus d'exiger un terrain de réception lisse et dégagé de 1 000 pieds de longueur, LAPES exige aussi des routes aériennes d'accès et de sortie raisonnables. Le système exige également une méthode qui indique au pilote l'emplacement de la zone. A la vitesse à laquelle le matériel est largué de l'appareil, il suffirait d'une simple protubérance dans la glace ou la neige, d'une petite rigole ou une mauvaise position du matériel pour endommager "dans sa glissade gracieuse et en ligne droite" ce matériel largué et même le rendre inutilisable.

En février 1973 lors d'une opération effectuée sur la surface idéale enneigée du lac au Camp Wainwright, et par un temps excellent, une de mes niveleuses a subi des dommages s'élevant à plusieurs milliers de dollars. LAPES n'est qu'un moyen parmi tant d'autres pour la livraison de matériel par air.

J.D. Harries, maj.,
1er Escadron de campagne aéroporté,
Régiment canadien aéroporté.

## ARME SECRÈTE

J'aimerais recevoir des photographies de chars d'assaut, d'avions et de navires. Je suis un écolier de cinquième année et j'ai eu la folle idée d'une nouvelle utilisation des bombes ou des missiles.

Lorsque la bombe frappe le sol, elle explose et la bouteille de gaz éclate. Ce gaz hilarant s'échappe de la bouteille et contamine l'ennemi qui se met à rire aux éclats; ainsi mis hors de combat, ils manqueront de précision dans leur tir ce qui permettrait de capturer un très grand nombre d'entre eux.

Si ma suggestion ne vous plaît pas, veuillez m'en informer.

Bradly McMartin,
2404 avenue Carins,
Saskatoon, Sask..

*(Maître McMartin a été avisé que nos Forces s'opposent à la guerre biologique, mais nous lui avons envoyé quand même quelques photos . . . La Rédaction.)*

## ERRATUM

Dans notre numéro 1974/2, nous devrions lire en page 24 au bas de la deuxième photo: "Escorté par le maj. M.P.A.P.A. Bergevin . . ." au lieu de: "Escorté par le maj. M.E. Butler . . .".

Jacques Morneault, lt-col.,
3e Bataillon, R. 22e R.,
Courcelette, Qué.

*(Nous nous excusons de cette erreur désobligeante . . . La Rédaction.)*

## UN ADMIRATEUR DES GURKHAS

C'est grâce à la bibliothèque de la 62e Division de la Légion royale canadienne à Sarnia, que j'ai pu lire dans *Sentinelle*, l'histoire sur les Gurkhas.

Bien que je ne sois pas un vétéran de l'Aviation, j'ai servi en Birmanie, avec le *4/5 Gurkha Rifles* de la 7e Division indienne, de 1943 à 1945. Je porte, bien sûr, l'étoile de Birmanie et je suis membre de l'Association qui regroupe les récipiendaires de cette étoile en Angleterre.

J'ai reçu une missive de l'Association des 435e et 436e Escadrons me demandant de me joindre à eux, mais je me demande si j'y ai réellement droit puisque je suis un ancien artilleur. J'accepterai volontiers s'ils me le permettent!

Jack (Paddy) O'Neill,
144, rue Ontario,
Sarnia, Ontario.

*(L'Association des 435e et 436e Escadrons nous dit qu'elle serait heureuse de vous compter parmi ses membres, sauf si vous avez abattu un de leurs* Dakota *lorsque vous étiez artilleur.*

*Envoyez votre demande à C.P. 306, rue Adelaide, Toronto, Ontario. . . . La Rédaction.)*

. . . et dire qu'il y en a qui manquent de pétrole!

*En cas de non-livraison, retourner au:*

Ministère des Approvisionnements et Services, Imprimerie

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
OTTAWA
K1A 0S7